

N° 358

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

Rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 9 avril 2009
Enregistré à la Présidence du Sénat le 10 avril 2009

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (1) sur les Actes de la rencontre avec les maires élues en 2008, organisée le 9 mars 2009,

Par Mme Michèle ANDRÉ,

Sénatrice.

(1) Cette délégation est composée de : Mme Michèle André, *présidente* ; Mme Jacqueline Panis, M. Alain Gournac, Mmes Christiane Kammermann, Gisèle Printz, M. Yannick Bodin, Mmes Catherine Morin-Desailly, Odette Terrade, Françoise Laborde, *vice-présidents* ; Mme Joëlle Garriaud-Maylam, M. Patrice Gélard, *secrétaires* ; Mmes Jacqueline Alquier, Nicole Bonnefoy, Brigitte Bout, Marie-Thérèse Bruguière, Françoise Cartron, Jacqueline Chevé, MM. Yvon Collin, Roland Courteau, Mmes Marie-Hélène Des Esgaulx, Sylvie Desmarescaux, Muguette Dini, Catherine Dumas, Bernadette Dupont, Gisèle Gautier, Christiane Hummel, Bariza Khiari, Françoise Laurent-Perrigot, Claudine Lepage, M. Philippe Nachbar, Mmes Anne-Marie Payet, Catherine Procaccia, Mireille Schurch, Esther Sittler, Catherine Troendle, M. Richard Yung.

Journée internationale de la Femme
Rencontre avec les maires élues en 2008
Lundi 9 mars 2009

Organisée sous le haut patronage de
M. Gérard Larcher, président du Sénat

et sous la présidence de

Mme Michèle André, sénatrice du Puy-de-Dôme,
Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité
des chances entre les hommes et les femmes

SOMMAIRE

ALLOCUTION DE BIENVENUE de Mme Michèle André, présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes	5
TEMPS DE TRAVAIL ET TEMPS DE VIE : DEUX CONCEPTIONS POUR LES HOMMES ET LES FEMMES par Mme Béatrice Majnoni d'Intignano, professeure agrégée à l'université de Paris XII-Créteil, membre du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes	11
DÉBAT AVEC LES FEMMES MAIRES ÉLUES EN 2008	17
Mme Michèle André, sénatrice du Puy-de-Dôme, présidente de la délégation aux droits des femmes	17
Mme Catherine Tasca, sénatrice des Yvelines, vice-présidente du Sénat	18
Mme Jacqueline Panis, sénatrice de la Meurthe-et-Moselle, première vice-présidente de la délégation aux droits des femmes	18
Mme Josette Renaux, maire de Baccarat (Meurthe-et-Moselle)	19
Mme Laurence Claisse, maire de Cipières (Alpes-maritimes)	21
Mme Marlène Thibaud, maire de Camaret-sur-Aygués (Vaucluse)	22
Mme Stella Dupont, maire de Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire)	24
Mme Christelle Silvestre, maire de Montbard (Côte-d'Or)	25
Mme Béatrice Siblot-Beffare, maire de Combressol (Corrèze)	27
Mme Christelle Lorin, maire de Digny (Eure-et-Loir)	29
Mme Thérèse Corompt, maire de Condrieu (Rhône)	30
Mme Cécile Riollet, maire de Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre)	32
Mme Marie-Claude Roffat, maire de Villemontais (Loire)	33
Mme Catherine Botteron, maire de Châtillon-le-Duc (Doubs)	35
Mme Lucile Coquerelle, maire de Magnant (Aube)	36
Mme Estelle Clerget, maire de Bréchainville (Vosges)	38
Mme Nathalie Ory, adjointe au maire de Ballots (Mayenne)	39
Mme Geneviève Duilhe, maire de Saint-Jean-du-Bouzet (Tarn-et-Garonne)	42
Mme Monique Guenin, maire de Sonchamp (Yvelines)	45
Mme Marie-Odile Delcamp, maire de Gourdon (Lot)	46
Mme Annick Cressens, maire de Beaufort (Savoie)	47
Mme Delphine David, maire de Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine)	50
Mme Pilar Chaleyssin, maire d'Aubais (Gard)	52
Mme Jocelyne Bougeard, présidente de la commission des femmes élues du Conseil des communes et régions d'Europe	53
Mme Martine Gallais, maire de Nonac (Charente)	56
Mme Pauline Martin, maire de Meung-sur-Loire (Loiret)	57
CONCLUSION	59
Mme Michèle André, sénatrice du Puy-de-Dôme, présidente de la délégation aux droits des femmes	59
Mme Jacqueline Gourault, sénatrice du Loir-et-Cher, vice-présidente de l'Association des maires de France, chargée de l'intercommunalité	60
ANNEXE 1 : LISTE DES MAIRES AYANT ASSISTÉ À LA RÉUNION	63
ANNEXE 2 : PHOTOGRAPHIES	67

ALLOCUTION DE BIENVENUE

**de Mme Michèle André,
présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des
chances entre les hommes et les femmes**

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mes chers collègues, sénateurs et sénatrices,
Mesdames les Maires,
Chers amis,

Je suis heureuse de vous accueillir ici dans les salons de Boffrand de la Présidence du Sénat, pour recueillir de vous, Mesdames les Maires, les retours d'expérience que vous tirez de la première année d'exercice de votre mandat, et débattre ensemble, plus généralement, de ce que signifie l'exercice d'un mandat politique au féminin.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à M. Gérard Larcher, président du Sénat, qui a chaleureusement appuyé, dès l'origine, notre projet de vous réunir aujourd'hui et qui nous offre l'hospitalité dans ces magnifiques salons de la Présidence du Sénat, que nous désignons sous le nom de l'architecte qui les a conçus : Boffrand, un disciple de Mansart.

M. Gérard Larcher, qui est retenu ce matin dans sa ville de Rambouillet, m'a chargée de vous dire ses regrets de ne pouvoir vous accueillir lui-même ce matin, mais il viendra nous rejoindre tout à l'heure, dans le courant de notre pause déjeuner.

Je souhaite exprimer aussi ma vive gratitude à l'Assemblée des maires de France (AMF) et, plus particulièrement, à son président M. Jacques Péliissard, à sa vice-présidente, notre collègue sénatrice Jacqueline Gourault et à leurs collaborateurs, car sans leur participation très active, l'organisation de cette journée n'aurait pas été possible, particulièrement dans les délais très courts que nous nous étions imposés pour que notre rencontre se rattache à la célébration de la Journée internationale de la femme.

C'est en effet grâce à l'AMF et à son réseau d'associations départementales qui nous ont proposé vos noms que nous avons pu entrer en contact avec vous.

Même si tous les départements n'ont pu nous envoyer des représentantes, je crois qu'avec une cinquantaine de maires issues d'un peu toutes les régions de la métropole, nous disposons malgré tout, grâce à vous toutes qui avez accepté de répondre à notre appel, d'une assemblée représentative des différents horizons géographiques et politiques de notre réalité communale. Certes, et je le regrette, mais pourrait-il en être autrement compte tenu de l'éloignement, nous ne comptons aucune élue d'outre-mer. Mais je remercie l'Association des élus métropolitains d'origine outre-mer de nous avoir délégué l'une de ses membres, conseillère déléguée de Paris, qui nous permettra indirectement peut-être, de ne pas nous limiter à une vision strictement métropolitaine.

Et puis, je tiens à vous remercier très chaleureusement, Mesdames les maires, d'avoir répondu à notre invitation, et d'avoir entrepris, malgré vos différentes obligations - ce sera l'un des thèmes de notre débat - un voyage souvent long et fatigant, pour être avec nous aujourd'hui.

Je suis heureuse que nous puissions avoir ce moment d'échange, et je suis heureuse que celui-ci puisse avoir lieu ici, au Sénat, et ce pour plusieurs raisons.

La première, c'est que le Sénat est, pour reprendre le mot célèbre de Gambetta qui reste d'actualité une sorte de « *Grand Conseil des communes de France* ». Il est donc tout à fait dans sa vocation d'accueillir nos débats d'aujourd'hui, et je souhaite vivement que vous vous sentiez ici chez vous, dans cette maison qui est aussi un peu la vôtre, même si certaines d'entre vous la visiteront peut-être tout à l'heure pour la première fois.

La seconde, c'est parce que le Sénat a bien des choses à se faire pardonner au chapitre de la participation des femmes à la vie politique.

C'est en effet lui qui, à plusieurs reprises, dans l'entre-deux-guerres, s'est opposé avec succès à ce que soit reconnu le droit de vote des femmes. « *Ici, nous n'avons pas pour mission de réaliser le modernisme* » expliquait en 1932 le sénateur Armand Calmel.

Reconnaissons, pour être équitables, que si la Chambre des Députés était apparemment plus ouverte en ce domaine, le suffrage féminin y suscitait cependant de fortes réticences qui dictaient aux défenseurs du suffragisme des prudences qui nous paraissent aujourd'hui bien timides.

La première proposition de loi, déposée en 1901 par le député Gautret n'accordait le droit de vote qu'à certaines catégories de femmes (les célibataires, les veuves et les divorcées).

La seconde, défendue en 1906 par le député Duchaussoy prévoyait de n'accorder aux femmes que le droit de vote, mais non l'éligibilité et encore pas pour tous les suffrages.

D'une façon générale, dans l'entre-deux-guerres, les partisans du vote féminin se partageaient entre les défenseurs du suffrage intégral et ceux du « petit suffrage » qui ne permettait aux femmes de ne participer et d'être élues qu'aux scrutins municipaux.

Je ne résiste pas à la tentation de vous citer quelques-uns des arguments qui ont été opposés au vote féminin, notamment au Sénat.

Certains tiennent à une supposée fragilité ou émotivité de la femme qui la disqualifierait pour le combat politique.

« La constitution de la femme, organisée pour la prolongation de l'espèce, est essentiellement différente de celle de l'homme. La femme n'arrive à l'idée que par l'émotion, qu'à travers le sentiment, la passion et trop souvent, à travers ses douleurs. C'est une contre-vérité que de dire que la femme n'est pas intelligente, mais elle est surtout un être émotif et sensible ». (Docteur François Labrousse, sénateur de la Corrèze, 14 novembre 1922).

D'autres sont inspirés par une délicatesse douteuse : *« Plus que pour manier le bulletin de vote, les mains des femmes sont faites pour être baisées dévotement quand ce sont celles des mères, amoureusement quand ce sont celles des femmes ou des fiancées. »* (Alexandre Bérard, Sénateur de l'Ain, 3 octobre 1919).

D'autres se présentent comme des considérations sociales sur la vocation supposée naturelle de la femme.

« Séduire et être mère, c'est pour cela qu'est faite la femme. Tout ce qui la détournera de son noble rôle humain, tout ce qui la détournera de son foyer est une violation de la loi humaine ». (Alexandre Bérard, 3 octobre 1919).

« Nous avons voté la loi – limitant le travail à 8 heures par jour – pour que le travailleur fût plus près de sa femme et de ses enfants. Mais si vous voulez qu'il rentre volontiers chez lui, il faut que la femme soit au foyer quand il y arrivera. Vous voulez qu'elle aille à toutes ces réunions au lieu de soigner ses enfants ? Vous le savez bien, ni la crèche, ni le phalanstère ne remplace les soins d'une mère ». (Edmond Lefebvre du Prey, député du Pas-de-Calais, 15 mai 1919).

« Vous allez augmenter le nombre de femmes alcooliques si vous leur accordez le droit de vote : en les appelant à la fréquentation des réunions électorales et aux réunions de café qui suivent celles-ci, vous ne manquerez pas de développer l'alcoolisme que vous avez la légitime préoccupation de combattre ». (Raymond Duplantier, sénateur de la Vienne, 28 juin 1932).

N'oublions pas non plus les arguments politiques : *« Jeter 12 millions d'électeurs de plus à un moment où, après la guerre, il y a 1 800 000 femmes*

de plus que d'hommes, c'est s'exposer à un bouleversement complet de notre régime politique et de nos lois ». (Alexandre Bérard, sénateur de l'Ain, 16 juin 1921).

Ces propos d'un autre âge présentent à mes yeux un double intérêt.

Ils permettent tout d'abord de mesurer le chemin parcouru depuis l'adoption de l'ordonnance du 21 avril 1944 qui a fait, un peu tardivement il est vrai – et par ordonnance donc sans débat – des femmes françaises des citoyennes à part entière.

Mais ils reflètent aussi des préjugés et des stéréotypes qui ont la vie dure même s'ils n'osent plus s'exprimer avec la même candeur ou la même franchise brutale.

La troisième raison pour laquelle je suis heureuse que notre débat se déroule ici, c'est que notre Sénat a beaucoup changé. Je puis en témoigner en qualité de présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Tout d'abord, parce que grâce à la loi du 6 juin 2000 et aux autres lois sur la parité qui l'ont complétée, la proportion de femmes élues au Sénat n'a cessé de progresser : 5,3 % en 1998, 10,6 % en 2001, 16,9 % en 2004 et maintenant, depuis 2008, 22 % avec 75 sénatrices sur un total de 343 sénateurs.

Les femmes sont depuis quelques années déjà plus nombreuses au Sénat qu'à l'Assemblée Nationale, où elles ne sont aujourd'hui que 18,5 %.

La proportion des sénatrices a donc quasiment quadruplé en 10 ans entre 1998 et 2008, et cette évolution a eu, je le crois, et mes collègues vous le confirmeront, des répercussions sensibles sur l'état d'esprit de notre assemblée.

Les femmes accèdent maintenant plus facilement aux postes de responsabilités du Bureau du Sénat. Mon élection à la vice-présidence du Sénat en 2004 avait constitué une petite révolution. Depuis le renouvellement de 2008, le Bureau du Sénat comporte deux vice-présidentes, Mme Catherine Tasca et Mme Monique Papon et cinq secrétaires. La présence des sénatrices ne fait plus question.

La loi sur la parité a permis, de la même façon, une entrée massive des femmes dans les conseils municipaux.

C'est particulièrement vrai dans les communes de plus de 3 500 habitants où les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours dans un système qui fait une bonne part à la représentation proportionnelle.

La proportion des femmes y est ainsi passée de 25,7 % en 1995 à 47,5 % en 2001 grâce à la parité. Elle s'établit aujourd'hui, depuis les dernières élections municipales, à 48,5 % d'après les données recensées par l'Observatoire de la parité : un quasi-doublement en 10 ans.

La loi sur la parité ne s'applique pas dans les communes de moins de 3 500 habitants, mais peut-être a-t-elle malgré tout produit un certain effet d'entraînement : l'effectif des conseillères municipales est en effet passé de 21 % en 1995 à 30 % en 2001 et à 32,2 % en 2008. Ce n'est pas négligeable.

On a souvent remarqué que cette entrée massive des femmes dans les conseils municipaux ne s'était pas accompagnée d'un accès des femmes aux fonctions de maires dans des proportions équivalentes.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, les maires sont encore pour 90 % des hommes et pour 10 % des femmes (9,6 % pour être exact). Il est vrai que ce rapport n'était que de 4,4 % contre 95,6 % en 1995. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, les femmes maires sont plus nombreuses : 14,2 % de l'ensemble. Elles n'étaient que 7,8 % en 1995.

Même si la proportion de femmes maires a cessé d'être marginale, elle conserve un caractère encore un peu exceptionnel qui justifie, en soi, le débat que nous vous proposons aujourd'hui.

Celui-ci nous permettra, je l'espère, d'évoquer très librement un certain nombre de questions qui nous paraissent fondamentales.

Quels sont les freins qui ralentissent l'accès des femmes aux responsabilités de maire ? Tiennent-ils à des pesanteurs sociologiques ? Celles-ci sont-elles le fait des électeurs ou des élus municipaux ? Trouvent-elles leur origine chez les femmes élues elles-mêmes qui hésiteraient à se proposer pour des responsabilités de premier rang ? Tiennent-elles tout simplement à des problèmes d'organisation matérielle et à la complexité supplémentaire qu'ajoute l'exercice d'un mandat politique à la difficulté déjà grande de concilier vie personnelle et vie professionnelle ?

Mais je souhaiterais aussi que vous nous indiquiez, au terme de votre première année de mandat, les impressions que vous retirez de l'exercice de ces responsabilités municipales. Pensez-vous que les femmes ont une approche différente de celle des hommes en matière de gestion d'une municipalité et qu'elles privilégient d'autres priorités ? Pensez-vous qu'elles ont également d'autres formes d'exercice du pouvoir et que, par exemple, elles recourent plus volontiers à la délégation ?

Enfin, le mandat municipal est souvent présenté comme la première étape dans la vie politique et l'on peut espérer d'ailleurs que les femmes élues à l'échelon municipal constitueront par la suite un vivier dans lequel se recruteront les candidates aux scrutins départementaux, régionaux et nationaux. Mais on dit aussi que les femmes n'ont pas la même approche « carriériste » que les hommes de leur engagement politique et qu'elles renoncent par exemple plus facilement à briguer un nouveau mandat quand elles estiment qu'elles ont atteint les objectifs pratiques qu'elles se proposaient de réaliser.

Toutes ces questions tournent au fond autour d'un grand thème général : « *Femmes élues et temps de vie* ». C'est pourquoi j'ai demandé à

Mme Béatrice Majnoni d'Intignano, qui a beaucoup travaillé sur ces questions comme économiste et comme sociologue, de lancer notre débat.

Mme Majnoni d'Intignano est universitaire. Elle est professeure agrégée à l'université Paris XII Créteil. Elle est, par ailleurs, membre depuis 2006 du Conseil supérieur à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Je lui passe la parole.

TEMPS DE TRAVAIL ET TEMPS DE VIE : DEUX CONCEPTIONS POUR LES HOMMES ET LES FEMMES

**Mme Béatrice Majnoni d'Intignano,
professeure agrégée à l'université de Paris XII-Créteil,
membre du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les
hommes et les femmes**

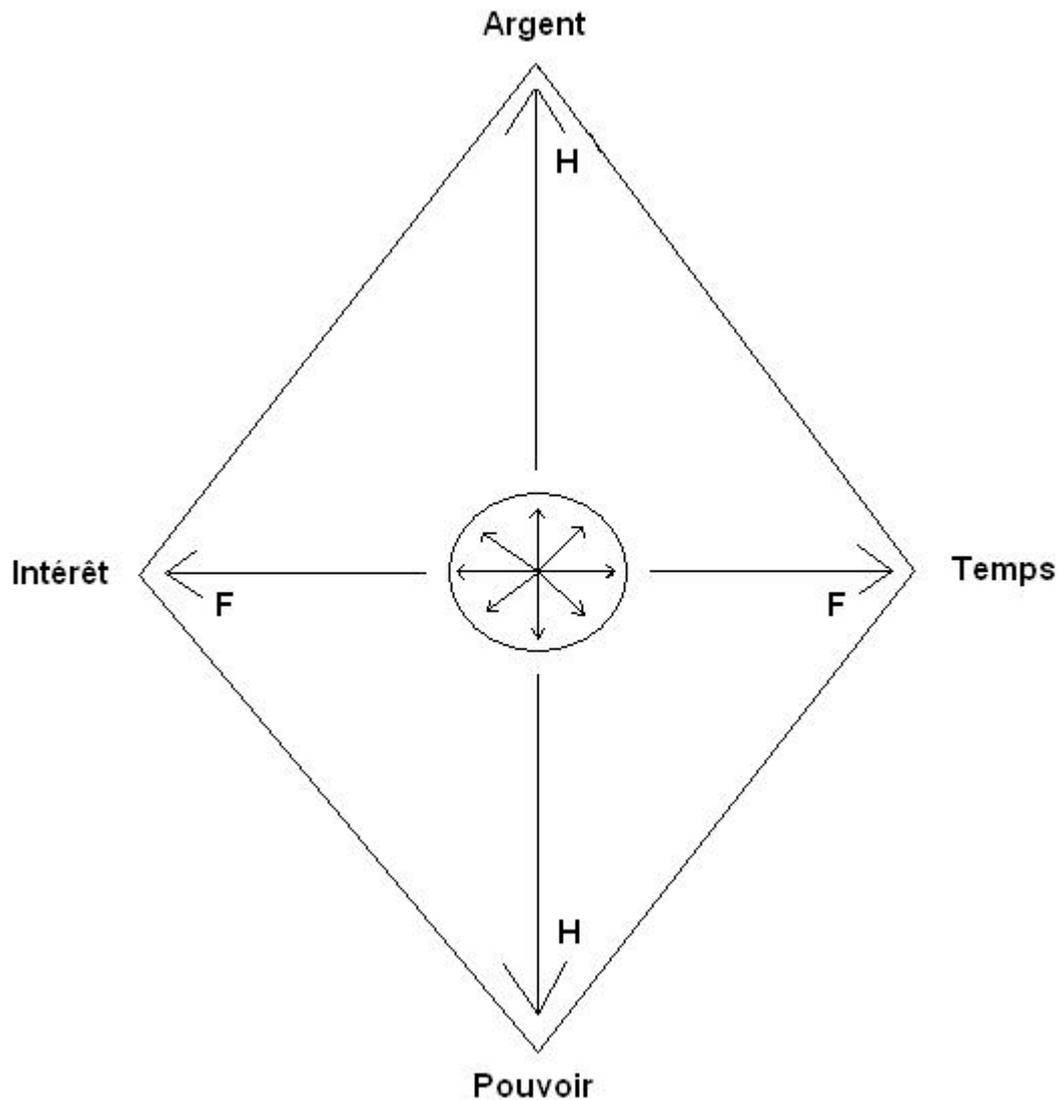
Merci de ces propos flatteurs et merci de m'avoir invitée à m'exprimer devant vous. Je serai très honorée d'entendre tout à l'heure vos débats et d'en tirer les leçons.

J'ai rédigé, en particulier au Conseil d'analyse économique, un rapport sur le travail des femmes, qui a assez profondément modifié le regard porté sur l'entrée des femmes dans la vie active.

Passons très vite au cœur du sujet.

Au fond, jusqu'en 1946 avec le droit de vote, puis jusqu'en 1970 avec l'entrée massive des femmes dans le monde du travail, puis jusqu'en 2001, avec la loi sur la parité, notre vie a été organisée selon la théorie des deux sphères de Jean-Jacques Rousseau : les hommes dans la sphère publique, les femmes dans la sphère privée, ainsi que par le concept de l'être social de Saint-Simon. L'être social, c'est « *l'homme plus la femme* ». L'homme vote et la représente. Ces deux théories résument assez bien le regard que portaient les hommes dont vous citez les phrases tout à l'heure.

Aujourd'hui, nous avons acquis l'égalité des droits mais il n'y a pas de similitude entre les aspirations et les fonctions des hommes et des femmes dans nos sociétés. En effet, nos sociétés sont organisées selon quatre dimensions qui apparaissent sur le graphique sur le graphique ci-après : l'argent, le pouvoir, le temps et l'intérêt au sens « exercer des fonctions intéressantes ». Ces quatre aspects constituent quatre pôles vis-à-vis desquels les hommes et les femmes ont des attitudes extrêmement différentes.



Ces dimensions s'excluent parfois. Le pouvoir ne s'exerce pas à temps partiel. C'est clair. C'est vrai dans les entreprises internationales comme en politique. L'argent n'est pas toujours lié à l'intérêt. Je n'aimerais pas vendre des savonnettes. L'intérêt n'est pas forcément rémunérateur. Un professeur d'université et un philosophe sont mal rémunérés. Il faut donc arbitrer entre ces différentes fonctions. Les hommes et les femmes arbitrent différemment. Ils donnent à chaque dimension un rôle qui peut être stratégique pour les uns ou bien une contrainte ou bien un rôle défensif.

➤ Dans un premier temps, je prendrai le rôle de l'argent et du pouvoir qui sont les mieux connus. Quatre points me paraissent importants. Le monde masculin en a une conception stratégique. C'est un objectif. C'est ce que l'homme recherche. L'argent est instrument de pouvoir, de transmission du patrimoine dans la famille, vis-à-vis de la descendance. Il reste déterminant

dans la construction de la hiérarchie sociale. Ce caractère se trouve renforcé par les contraintes économiques et par la mondialisation. Les hommes sacrifient alors souvent l'intérêt et souvent surtout le temps libre. S'ils veulent l'argent et le pouvoir, ils doivent donner des gages en temps disponible. C'est un impératif pour accéder au pouvoir. C'est très vrai dans les grandes entreprises comme au niveau international où c'est un impératif absolu. L'homme qui, entre 20 et 30 ans, ne démontre pas qu'il est capable de sacrifier son temps, en particulier en France où le temps de travail est organisé de manière à terminer tard dans tous les lieux de pouvoir – ce qui n'est pas vrai dans tous les pays – doit renoncer au pouvoir et souvent à l'argent. Il renonce en même temps à une stratégie familiale, mais l'homme a une plage de temps beaucoup plus longue pour élaborer cette famille. Il peut avoir des enfants entre 25 et 50 ans, voire plus. C'est donc une très large plage de vie. La plupart des hommes de pouvoir ont une femme à la maison, d'une manière ou d'une autre, soit la leur soit une autre. Il y a clairement pour les hommes un objectif et un renoncement.

➤ Deuxième point. Le monde masculin aujourd'hui verrouille encore ces deux dimensions. Le plafond de verre existe encore et subsiste dans ces domaines-là. J'ai fait partie de deux conseils d'administrations de sociétés du CAC 40. Je n'étais pas très entourée et j'ai constaté les difficultés à y faire entrer des femmes. Nous étions toujours l'exception. C'est aussi vrai en politique. La seule sortie possible est l'association quota, scrutin de listes, proportionnelle. Il y a par exemple des quotas pour les conseils d'administration dans les pays du Nord, pour les élections et avec le scrutin de listes. C'est très clair pour les municipalités. Les quotas et les scrutins de listes ont fait entrer des femmes dans des proportions importantes.

➤ Le troisième point qui me paraît important est que les femmes ne mènent pas une lutte frontale dans ces domaines-là. Elles contournent l'obstacle. Celles qui aiment le pouvoir et l'argent créent leur propre entreprise. C'est très net. Je connais beaucoup de femmes qui ont créé leur entreprise. Elles ont gagné de l'argent. On en parle. Elles n'ont jamais créé de grandes entreprises internationales. Elles ne cherchent pas des postes de direction dans les entreprises internationales. Elles créent leur entreprise. Elles cherchent souvent à accéder au pouvoir par la voie détournée. C'est vrai aussi en politique. Les femmes ne suivent pas le cursus habituel des hommes : être élu, être maire, être député puis ministre. Elles sont souvent nommées directement ministres. Elles suivent donc une voie détournée. Elles sont peu candidates aux postes exécutifs. J'ai été frappée dans les deux entreprises où je suis allée de ce que la Direction cherchait vraiment à nommer des femmes au comité exécutif. Elle ne les trouve jamais que pour la direction des ressources humaines et pour la communication. Pour le reste, il n'y a pas de candidates. J'en ai été très surprise quand j'y ai été confrontée.

➤ Dernier point. Dans ce domaine-là, le monde des femmes a une conception plutôt défensive. C'est une condition de survie. Gagner soi-même ses ressources est une condition pour échapper à la pauvreté, en particulier

avec la multiplication des divorces. C'est une condition d'indépendance vis-à-vis des hommes. C'est une condition pour acquérir des droits sociaux propres. C'est aussi une condition pour avoir assez de temps libre, c'est-à-dire avoir une nounou pour pouvoir être maire, ce que vous devez vivre de manière permanente. L'argent et le pouvoir sont donc ressentis par les femmes plutôt comme une contrainte que comme un objectif. A cet égard, le monde masculin et le monde féminin ont une position très différente.

Venons-en aux notions d'intérêt et de temps libre. C'est dans ces domaines-là que les femmes ont une conception stratégique. D'abord, le temps constitue pour nous une contrainte absolue. Les jeunes femmes – et je le vois avec mes petites-filles et mes belles-filles – intègrent leur rôle de mère dans leur stratégie professionnelle. Elles sont mères avant d'être. Elles subissent entre 20 et 25 ans un dilemme absolu : soit constituer d'abord une famille et avoir des enfants, soit poursuivre une carrière. A 20 ans, elles ne peuvent pas faire les deux. Elles doivent sacrifier l'un ou l'autre. Les femmes ont aujourd'hui des enfants, en moyenne, à 30 ans, ce qui reflète bien ce dilemme. Celles qui ont préféré les enfants ne feront pas d'études supérieures. Statistiquement parlant, elles se trouvent exclues d'une grande partie des carrières. Celles qui ont choisi la carrière n'auront pas forcément d'enfants. Nous le constatons aux États-Unis ou en Allemagne, où une partie appréciable des femmes qui ont poursuivi des carrières importantes et qui sont très qualifiées, n'ont pas du tout d'enfants. Cela concerne un quart des femmes allemandes. A ce niveau-là, c'est considérable. Nous voyons bien que pour elles, le train ne passe pas deux fois. Les jeunes femmes le savent. Du coup, elles choisissent une filière professionnelle qui n'impose pas le sacrifice du temps, qui permette d'avoir les vacances en même temps que les enfants, qui n'exige pas de partir régulièrement passer huit jours décidés au dernier moment aux États-Unis ou en Chine et qui n'exige pas un déplacement ou une délocalisation définitive au mois de février au moment où se terminent les vacances scolaires. Ce sont des choses auxquelles les femmes sont très attentives, comme on peut le constater.

Leur pourcentage – et c'est très inquiétant – diminue dans les grandes écoles scientifiques comme l'X ou Normale Sup Sciences. Ce sont des domaines dans lesquels nous avons des manques d'hommes et de femmes et où le vivier des hommes étant déjà utilisé, il serait nécessaire de puiser dans le vivier des femmes. Les femmes n'y vont pas parce qu'elles savent qu'elles ne surmonteront pas ce dilemme. Elles s'orientent donc plus vers la littérature, dans les domaines juridiques ou dans les domaines sociétaux. Elles choisissent des métiers dans lesquels les interruptions temporaires de carrière ou les temps partiels sont les moins pénalisants et dans lesquels elles pourront donc « rentabiliser » leurs études. Si elles font des études scientifiques, elles ne les « rentabiliseront » pas bien parce qu'elles devront donner le gage du temps et qu'elles n'y sont pas prêtes. Si elles font des études littéraires, juridiques ou de biologie, elles pourront rentabiliser leurs études. Quand elles ont fait des études, nous les retrouvons médiatrices dans les domaines de l'éducation, de la

santé, de la magistrature, des ressources humaines, de la communication des entreprises, ou dans les médias. Nous les rencontrons également expertes dans des domaines où l'intérêt est clair : juristes, techniciennes, laborantines, chercheurs. Nous les trouvons en politique, là où elles peuvent aller, c'est-à-dire quand les scrutins sont des scrutins de listes, et/ou quand elles bénéficient de quotas. Nous le constatons dans les pays du Nord, ou lors des élections européennes, ou encore dans les élections municipales.

Nous les trouvons aussi – et on le dit très peu – dans des secteurs où elles sont plus protégées, d'une certaine manière. Elles sont plus salariées, plus dans les services, plus dans les administrations. Il y en a 55 % dans l'administration contre 45 % dans le total de la population active. Ce sont des professions moins conjoncturelles. Nous voyons beaucoup aujourd'hui des disparitions d'emplois dans les grands magasins et dans les grandes surfaces, dans les petites entreprises où les femmes sont les premières licenciées. On ne dit pas qu'en revanche une grande partie de la population active féminine est actuellement protégée contre la crise. Elle est salariée dans des domaines dans lesquels il n'y a pas de réduction d'emplois, comme la santé, les professions juridiques ou l'administration. Elles ont, certes, des revenus plus bas mais elles ont aussi des revenus plus stables. Je porte un regard plus positif sur la position des femmes aujourd'hui. Elles ont acquis des emplois modernes. Les professions qui se sont féminisées sont des professions d'avenir : ingénieurs, techniciens, santé, employés. Les professions en implosion, agriculteurs, ouvriers non qualifiés, petits commerçants, se masculinisent au contraire. Les femmes n'y vont pas parce qu'elles n'offrent pas d'emplois. Les femmes, au fond, ont bien répondu aux offres d'emploi des entreprises.

Dans le domaine qui vous concerne, le rôle des femmes dans la politique locale est absolument prépondérant pour la situation actuelle et future des femmes. La politique locale détermine les paramètres qui conditionnent la vie des femmes, en particulier le rapport entre le temps libre et l'accès des femmes aux emplois. La politique locale fixe en partie les conditions de la vie familiale et professionnelle, l'organisation du temps par les infrastructures, l'organisation des écoles, les crèches, les horaires des commerces, les transports collectifs. En ces matières-là, les femmes des pays du Nord comme les femmes d'Italie, ont menacé de ne pas voter pour certains partis s'ils ne faisaient pas des progrès dans l'organisation sociale. Elles n'ont pas voulu être directement actrices, mais elles ont été menaçantes. Elles ont exercé leur 53 % de droits de vote. Les femmes en Italie, dans le mouvement du *Tempo della Città*, ont joué un rôle très important dans la réorganisation des temps de la vie locale. Le modèle nordique me paraît particulièrement intéressant. Les femmes y sont très impliquées en politique. Elles l'ont été très tôt grâce à Alva Myrdal, qui dès les années 1930 a montré que pour augmenter la croissance économique, il fallait intégrer les femmes et que pour intégrer les femmes, il fallait concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale, ce qui est très en avance par rapport à notre réflexion féministe. Simone de Beauvoir, dans les années 1950, affirmait au contraire que pour qu'une femme se réalise,

il ne fallait pas qu'elle ait d'enfant. Elle-même représentait ce modèle, alors qu'Alva Myrdal présentait un modèle de femme qui est le modèle de la majorité, c'est-à-dire une femme conciliant ses deux vies. Dans les pays du Nord, les femmes sont très présentes en politique, à tous les échelons. Ces pays ont une dimension régionale. Leur expérience pourrait inspirer nos régions. Il faut bien voir que la Suède, c'est l'équivalent de l'Ile-de-France en termes de population, de problèmes de population et d'organisation. De plus, la Suède et le Danemark sont des pays décentralisés. Cela joue donc bien à des échelons inférieurs. Dans ces pays, les femmes sont très protégées par le droit. Elles ont un droit d'égal accès à l'emploi. Elles sont protégées par la prise en charge des enfants par la collectivité. Les pays du Nord ont nationalisé l'enfance. Ils considèrent que la collectivité doit payer pour les enfants et leur éducation. L'État Providence est très généreux.

J'ai été très rapide et un peu schématique. Vous pourrez retrouver ces réflexions dans un ouvrage que j'ai publié : *L'iceberg féminin* dont le texte complet est sur mon site (www.bmajnoni.fr.st). J'ai publié aussi de nombreux articles sur ces questions. Les femmes me semblent être, dans la société française, comme un iceberg. Elles présentent malheureusement d'elles-mêmes une vision pessimiste. Quand les femmes s'expriment, c'est toujours sur l'avortement, les inégalités, les maltraitances, etc. La société ne voit pas leur action et ne voit pas leur présence dans les domaines que j'ai évoqués. Il n'y a plus de vote féminin. Beaucoup de féministes s'en félicitent. Pour ma part, je trouve cela plutôt inquiétant. Nous disposons de 53 % des bulletins de vote. Nous pourrions exiger un certain nombre de choses. A cet égard, les femmes du Nord ont été particulièrement actives. Les femmes, au sens où l'entendait Hannah Arendt, sont dans le travail et dans l'œuvre, mais peut-être pas assez dans l'action. Les jeunes femmes maires que vous êtes sont le vivier de demain. La crise menace bien sûr les femmes, en particulier celles qui ne sont pas qualifiées, mais ni plus ni moins que les hommes. La crise va peut-être aussi stimuler leur progression, parce que nous sommes à la recherche de gens qui n'ont pas été trop impliqués dans ces jeux d'argent et de pouvoir. Nous trouvons là des femmes. Le vivier de femmes compétentes, en formation depuis une quarantaine d'années, devient maintenant significatif.

DÉBAT AVEC LES FEMMES MAIRES ÉLUES EN 2008

Mme Michèle André, sénatrice du Puy-de-Dôme, présidente de la délégation aux droits des femmes

Merci beaucoup pour votre conférence, très claire. Nous avons pensé que ce serait une façon de poser les questions, de lancer le débat. Ce débat, j'aurais envie de vous le proposer sous la forme de trois questions. Je souhaiterais que chacune puisse s'exprimer, même si je ne suis pas certaine que nous aurons assez de temps. Ce serait peut-être possible si les expressions sont courtes, mais les femmes savent faire bref en général.

Présentez rapidement votre commune, votre département. Dites-nous aussi si vous avez un environnement familial propice, c'est-à-dire déjà ouvert à la politique. Parfois on est la fille ou la petite-fille d'un maire, d'un élu ou d'un parlementaire. J'ai déjà rencontré une ou deux d'entre vous qui m'ont dit cela d'elles-mêmes. Venez-vous donc d'un milieu favorable où la politique n'est pas un espace étranger ?

Quelle est votre impression sur l'élection de votre l'équipe, la campagne elle-même et votre élection de maire ? Est-ce que vous l'avez voulu ou est-ce qu'à un moment, on vous a demandé d'y aller ? Nous avons les deux cas de figure.

Enfin et surtout, après un an, quelle est votre impression d'ensemble de votre vie d'élue avec ce qui est facile et valorisant, ce qui est plus difficile, ce sur quoi vous êtes aujourd'hui embarquées pour cinq années ? Je vous demanderai enfin si vous souhaiteriez briguer un autre mandat.

Il me semble qu'il serait utile de vous entendre sur ces questions. Nous avons choisi de faire appel à des femmes nouvellement élues pour bénéficier d'un regard neuf par rapport à ce que nous connaissons, nous qui sommes élues depuis longtemps. Parfois, nous finissons par avoir une vision un peu sombre et nous dévaloriser. Rien n'est simple. Une année, cela permet de faire le tour des quatre saisons et de savoir si l'on se plaît ou non dans une maison. Est-ce que vous vous plaisez dans votre « maison mairie » ?

Mme Catherine Tasca, sénatrice des Yvelines, vice-présidente du Sénat

Dans vos interventions, vous avez beaucoup évoqué les préjugés masculins, les clichés véhiculés pendant de très nombreuses décennies par les hommes, à l'encontre, par exemple, du vote des femmes. Je voudrais juste ajouter un thème de réflexion qui est l'attitude des femmes elles-mêmes et les préjugés qu'elles peuvent éventuellement véhiculer, elles aussi, sur la promotion des femmes, aussi bien en politique que dans le métier. Je repense à l'adoption de la loi sur la parité. Je présidais, à cette époque, la commission des Lois de l'Assemblée nationale. J'ai un souvenir très précis des débats. La question du mérite – c'est un mot que vous n'avez pas prononcé – rejoint la qualification. Cette objection nous était opposée par des femmes très diplômées, vivant dans des milieux favorisant la promotion des filles et s'opposant à tout dispositif de « discrimination positive », ce qui est le cas de la loi sur la parité, au motif que les femmes n'aimeraient pas être choisies, soit dans un mandat électif soit dans une carrière professionnelle, uniquement parce qu'elles sont femmes et sans considération de leur vrai mérite. Ce serait bien que l'on y revienne, parce que beaucoup de femmes ont en quelque sorte intériorisé ce point de vue. Je me souviens notamment d'un débat politique l'année de l'adoption de cette loi où les très jeunes femmes, les très jeunes filles étaient sur cette position, comme si d'emblée on considérait que les femmes avaient moins de mérite, en tout cas moins de qualification pour accéder aux responsabilités. Il y a là un nœud à dénouer. Au-delà de la caricature sur la femme douce dont on baise les mains, il y a cette idée que les lois qui facilitent l'accès des femmes ne tiendraient pas assez compte du mérite. J'aimerais bien que nous puissions aussi l'évoquer.

Mme Jacqueline Panis, sénatrice de la Meurthe-et-Moselle, première vice-présidente de la délégation aux droits des femmes

Je vais rebondir sur cette question du mérite. Nous avons pu observer que dans nos conseils municipaux respectifs, lorsqu'une femme s'engage, elle s'engage à fond parce qu'elle sait qu'elle assumera ce mandat pour lequel elle a été élue. Quelquefois, nous avons pu constater que, lorsque les hommes souhaitent obtenir un poste, une désignation à une commission, à une vice-présidence, à tel ou tel grade, ils ne se posent jamais la question de savoir s'ils seront compétents pour cette tâche. Il y a là une grande différence entre les hommes et les femmes.

La semaine dernière, nous étions, pour le compte de la délégation, à une rencontre entre élus du Parlement européen et parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour la France, sur un débat qui concerne les élections européennes, puisque le Parlement européen va bientôt être renouvelé. Le constat est très positif pour la France puisqu'elle a 43 % de femmes élues au Parlement européen, ce qui est le pourcentage le plus important. Cela rejoint le commentaire que vous venez de faire. Je ne citerai

pas le pays, mais un intervenant homme a dit : « *Dans mon pays, il y a peu de femmes parlementaires européens, mais nous aimons qu'elles soient présentes sur la photo* ». Bien entendu, il y a eu du remous dans l'hémicycle, mais il faut absolument balayer ces clichés, du type « *Il faut des femmes, mais sois belle et tais-toi* » si vous me permettez l'expression.

La matinée d'aujourd'hui vous concerne puisque vous êtes nouvellement élues à cette responsabilité de maire. Je voudrais reprendre la formule selon laquelle : « *il n'est de travail productif que dans la mesure où l'on se connaît* ». Aujourd'hui, nous allons mieux nous connaître puisque vous allez vous présenter, présenter les actions que vous menez dans vos communes et vos départements. A l'issue de cette matinée, nous serons enrichies des expériences que nous aurons partagées. C'est l'objectif. Merci d'être venues.

Mme Michèle André

Nous passons à la première intervention.

Mme Josette Renaux, maire de Baccarat (Meurthe-et-Moselle)

Je suis maire de la ville de Baccarat en Meurthe-et-Moselle. Cette ville est connue dans le monde entier, mais cette notoriété m'oblige et me crée des obligations supplémentaires. C'est une ville qui n'est cependant pas aujourd'hui à la hauteur de sa réputation d'excellence, et qui peut décevoir à ce titre certains de ses visiteurs. C'est une ville ouvrière qui a souffert toutes ces dernières années d'une fracture entre la manufacture, son produit phare qui fait notre réputation, et d'autre part la municipalité et ses élus. C'est à cela que nous essayons aujourd'hui de remédier.

Vous m'avez demandé comment j'avais été élue. Quatre semaines avant la date des élections, je ne savais pas encore que j'allais figurer sur une liste. Le maire, ancien proviseur de lycée, était en place depuis très longtemps. Il était tellement sûr de gagner qu'il n'avait même pas fait de réunion publique. Et puis, un artisan de la ville, agacé par la suffisance de l'équipe en place, a décidé, un peu au dernier moment de déposer une liste concurrente. Il est venu me proposer d'y figurer alors que j'étais tranquillement chez moi. Après avoir été fonctionnaire au Quai d'Orsay pendant 30 ans – j'ai été en poste au consulat de France en Syrie et en Lettonie, notamment – j'étais depuis deux ans en retraite, et – c'est vrai – je m'ennuyais un peu. Je me disais aussi que c'était dommage de ne pas pouvoir faire profiter les autres de l'expérience que j'avais accumulée pendant trente ans de service à l'étranger. J'ai donc accepté mais à une condition : ne pas être politisée.

Je n'envisageais pas cette fonction sous un angle politique, à l'origine. Par la suite, je me suis cependant rendu compte qu'il fallait bien aussi être un peu politique quand même. Je ne pensais pas du tout que je serais

confrontée à des polémiques, et je n'avais aucune expérience de ce que c'était que d'avoir une opposition en face de soi. C'est une situation à laquelle ma longue expérience administrative ne m'avait pas du tout préparée. Or une opposition, j'en ai une, et des plus virulentes.

Mon prédécesseur ne se résout pas au verdict des urnes, il n'a pas accepté d'être battu par ce qu'il appelle une « illustre inconnue », et cette contestation permanente, au sein du conseil municipal, dans le bulletin municipal, ou encore dans un pamphlet qu'il a diffusé dans toute la ville, créent une situation vraiment difficile. C'est très désagréable, mais je ne me laisse pas démonter, même si tout cela est quand même vraiment pénible.

Je retiens quand même que la femme a une sensibilité particulière : c'est ce qui fait notre charme, si je puis dire. Nous ne voyons pas les choses de la même façon qu'un homme. Nous y mettons justement de la passion, du sentiment. Nous le montrons beaucoup plus. La plupart de mes concitoyens sont ravis d'avoir pour maire une femme parce que nous sommes beaucoup plus proches des gens. D'ailleurs, encore hier, au cours d'une manifestation on m'a fait remarquer que je disais bonjour à tout le monde, ce qui est quand même le b a ba. C'est surprenant qu'on puisse vous dire ça. Telle est ma démarche et voilà pourquoi, sans préméditation, j'ai accepté ce mandat.

Mme Michèle André

Vous n'aviez pas de plan de carrière ?

Mme Josette Renaux

Pas du tout. Mais je suis contente d'exercer ce mandat. Avec le nom de ma ville, il y a des choses à faire. J'ai axé mon mandat sur l'ouverture et le développement de la ville de Baccarat. Je suis persuadée que c'est en prenant appui sur le tourisme que l'on arrivera à développer l'économie. Nous sommes dans une région qui a pas mal souffert et qui continue à souffrir avec la crise. Nous avons encore beaucoup de choses à démontrer. Quatre mois après mon élection, j'ai organisé un symposium sur le tourisme qui a donné un coup d'accélérateur. Le secrétaire d'Etat en charge du tourisme, M. Hervé Novelli avait eu la gentillesse de m'apporter son patronage pour cette manifestation. J'espère qu'il y aura des retombées positives. Il y a beaucoup de travail. Mais je suis quand même frappée par le harcèlement continu dont je fais l'objet parce que je suis une femme et parce que je n'étais pas connue.

Mme Michèle André

Merci beaucoup de cette franchise.

Mme Laurence Claisse, maire de Cipières (Alpes-maritimes)

Je représente le département des Alpes-Maritimes. Je suis maire de Cipières, un petit village dans le haut pays grassois. Je comprends très bien ce que vient de dire l'intervenante précédente. Un mois avant l'élection, je ne pensais pas être maire. Je m'étais inscrite sur une liste pour donner de mon temps, maintenant que mes enfants sont plus grands, et apporter mon expérience de vie nomade car j'ai vécu dans plusieurs régions de France. Mais un mois avant l'élection, la tête de liste s'est désistée, et tout le monde m'a demandé si je voulais la remplacer. J'ai réfléchi trois jours et je me suis dit qu'il fallait y aller, puisque j'étais prête à donner du temps. Ce n'est pas évident. C'est un petit village de moins de 500 habitants où jamais une femme n'avait été élue. Nous sommes trois femmes dans le conseil municipal. Nous avons la même façon de voir les choses et nous savons ce que nous voulons. Nous le faisons vraiment avec de grands projets et pour le bien de tous. C'est peut-être aussi cela, la spécificité des femmes élues : ne pas faire de différences entre les gens. Je reçois tout le monde, opposant ou pas opposant. Je n'ai pas d'*a priori*. Je considère tout le monde comme mon concitoyen.

J'ai envie de créer une garderie, une micro-crèche pour que tout le monde se sente bien dans le village. Je veux développer le côté social parce que la vie est très difficile dans nos petits pays. Voilà ce que je voulais vous exprimer. J'approche de la cinquantaine. J'ai donc du temps libre. Mais il faudrait vraiment trouver des solutions pour aider les femmes jeunes qui ont une profession et des enfants. Sinon, elles ne pourront pas s'investir dans une vie municipale. Ce n'est pas possible. On n'a pas de week-end et il faut du temps pour se former. Cela fait un an que nous sommes élues. Je n'étais ni conseillère ni adjointe. Il faut tout apprendre. C'est quand même particulier. Si nous voulons que les femmes soient plus nombreuses, il faut les aider, sinon elles ne s'investiront pas.

Mme Michèle André

Vous vous installez et vous pensez déjà à préparer d'autres femmes ?

Mme Laurence Claisse

Oui. Je ne pense pas au prochain mandat. Je vis au jour le jour. Je fais des projets pour tout le monde. L'intérêt est de faire chaque jour des choses et d'avancer.

Mme Michèle André

Pour les femmes ?

Mme Laurence Claisse

Pour tout le monde et surtout pour les femmes. Dans les petits villages, c'est plus difficile que dans les grandes villes. Au niveau des structures, ce n'est pas évident.

Mme Marlène Thibaud, maire de Camaret-sur-Ayguës (Vaucluse)

Je suis maire de Camaret-sur-Ayguës dans le Vaucluse, un village de 4 207 habitants. J'ai été élue et j'ai choisi d'être tête de liste. Cela ne s'est pas présenté un mois avant. Cela fait plus de quinze ans que je milite. Je suis au Parti socialiste. Dans mon village, j'ai beaucoup œuvré dans le tissu associatif. J'avais déjà présenté une liste en 2001. J'ai été élue avec cinq de mes collègues dans la minorité. J'y ai beaucoup appris. J'ai participé à toutes les commissions et à tous les conseils municipaux. C'est une très bonne école. Ensuite, nous avons mené une belle campagne face au maire sortant, Paul Durieu, président des maires du Vaucluse et suppléant de Thierry Mariani, élu depuis 25 ans à Camaret. Il n'a pas fait de véritable campagne. Il s'est contenté de m'attaquer personnellement. Il a mis en doute mes capacités de femme, mon origine : je viens d'un milieu ouvrier et je suis assistante de pharmacie. Je l'ai laissé dire et nous avons mené une superbe campagne avec mes collègues et nous l'avons battu. Cela a été une grande joie.

J'étais donc prête. Il a fallu que je prenne une décision pour mon travail. J'ai fait le choix de me mettre en disponibilité. A ce propos, je reviens sur le statut de la femme salariée. Je suis issue de la société civile. J'ai fait le choix, dans mes indemnités, d'une part de bénévolat. Ces indemnités ne compensent pas ma perte de salaire, même en étant première vice-présidente de l'intercommunalité, autant le dire tout de suite. J'ai une fille qui a terminé ses études et qui est ingénieure et un mari qui travaille. Je suis à la mairie. Comme disait Coluche, je travaille à mi-temps, 12 heures par jour. Ça fait sourire mais c'est la vérité. Ma façon de faire tient en quelques mots : s'impliquer dans ce qu'on fait, avoir le sens des responsabilités, et m'appuyer sur l'équipe qui m'entoure. Je suis présente mais je délègue beaucoup, je suis un peu comme le chef d'orchestre de mon équipe. J'ai retrouvé les cinq élus avec qui j'étais déjà dans la minorité et qui connaissaient les rouages d'une municipalité. Il y en a quinze autres qui ne les connaissent pas. Il faut donc mettre cette équipe en place. Nous avons énormément de projets, notamment sur le plan social. Nous sommes en train de mettre en place une plate-forme d'aide à la parentalité, PMI, consultations, etc. Nous avons un projet de centre de loisirs pour seniors. D'ici quinze jours, nous lançons des grands projets de voirie avec l'aménagement de pistes cyclables et des parcours piétons. Je m'inscris dans le développement et dans la durabilité.

C'est peut-être une approche particulière aux femmes. Au sein de notre équipe, constituée des vingt élus de la majorité – dix femmes et dix hommes – nous, les femmes, avons cette préoccupation de la durabilité. Nous réfléchissons pour le futur. Je n'ai rien contre les hommes et nous travaillons très bien ensemble, mais ils privilégient l'action immédiate, rapide. Moi, je préfère que l'on réfléchisse et que l'on s'inscrive dans la durabilité. Peut-être est-ce une spécificité féminine.

Notre commune est essentiellement tournée vers l'industrie agroalimentaire. Nous avons deux grosses usines qui ont subi des plans sociaux. Dès notre élection, nous avons connu un plan social avec 84 licenciements. J'ai mis sur pied tout un service pour accompagner ces 84 personnes dans l'aide à la recherche d'emplois, avec la Direction départementale du Travail. Un grand mouvement de grève a eu lieu au mois d'août dans l'usine Raynal et Roquelaure avec 250 salariés. Un mois de grève dure ! Voilà le début de mon mandat. C'était quand même assez fort. Il y a eu ce dialogue. J'ai rencontré les salariés. J'ai rencontré la direction. J'ai assuré ce lien, même si un maire n'a pas de rôle vis-à-vis des entreprises privées. Je me suis vraiment tenue très proche.

Mme Michèle André

Mme le maire de Baccarat est en train de faire une grimace qui montre qu'il faut bien avoir des bonnes relations. C'est indispensable.

Mme Marlène Thibaud

Oui. Il faut avoir des très bonnes relations avec l'industrie et les entreprises privées. Nous avons aussi, à proximité, Orange et la base aérienne 115 qui est maintenue. Il y a beaucoup de paramètres. Il faut avoir de bonnes relations avec tous les partenaires. J'ai de très bonnes relations avec le département et la région. Je suis particulièrement soutenue. C'est un bonheur. Je suis particulièrement heureuse de ce rôle de femme maire. Au début, cela n'a pas été facile, j'ai été mise à l'épreuve. Pendant un mois ou deux, cela a été très dur. J'entendais : « *Est-ce qu'elle va être capable ?* ». Je ne sais pas si d'autres femmes l'ont vécu, mais c'est terrible. Heureusement, nous sommes capables de montrer ce que nous savons faire.

Mme Michèle André

Merci pour ce témoignage.

Mme Stella Dupont, maire de Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire)

« Mesdames et mesdames, bonjour » : Je suis contente de pouvoir dire ça aujourd'hui, même s'il y a quelques messieurs.

Mme Michèle André

Ils sont au fond : ils sont prudents. Sauf Yannick Bodin, sénateur de Seine-et-Marne, vice-président de la délégation, qui prend des risques.

Mme Stella Dupont

Je représente ici le département du Maine-et-Loire, l'Anjou. J'ai donc été élue maire en mars 2008. Je suis aussi conseillère générale du Maine-et-Loire. Nous sommes 4 femmes sur 41 élus. J'ai décidé de m'engager en politique en 2004 pour ce mandat départemental. Rien ne me destinait à la politique. J'étais conseillère municipale d'un petit village en 2003 lorsqu'on est venu me trouver en me demandant si je souhaitais m'engager pour les cantonales. Dans un premier temps, j'ai dit que j'avais trois enfants, un mari, un travail. Cela ne me semblait pas le moment, tout simplement. Par acquit de conscience, j'ai souhaité me rendre à l'assemblée départementale, à une séance plénière. Là, je me suis rendu compte qu'il n'y avait qu'une seule femme dans l'assemblée et deux ou trois jeunes hommes. Je me suis dit que c'était bien beau de critiquer nos assemblées qui ne sont pas suffisamment représentatives, mais qu'à un moment donné, il fallait prendre ses responsabilités. J'ai donc décidé de m'engager dans un département à droite, dans un canton rural, à droite contre quelqu'un qui était très implanté. A la surprise générale, j'ai été élue. J'en ai été très heureuse, comme je l'ai été, par la suite, d'assurer un mandat de maire. Quand on est jeune conseillère générale – j'avais tout juste 30 ans – vos capacités à faire et vos compétences sont forcément mises à l'épreuve. J'ai considéré que si je souhaitais poursuivre mon mandat de conseillère générale, il fallait absolument que je sois maire. Je me suis donc engagée sur la commune principale du canton, une petite ville de 6 500 habitants, Chalonnes-sur-Loire. Là encore, il y avait une équipe qui travaillait bien et qui était bien implantée. Ce n'était donc pas simple, mais tout est toujours possible. Il suffisait de démontrer que notre équipe avait la capacité de gérer la commune pour gagner. Nous avons alors mené une campagne sur ce thème en démontrant que nous avions mûri. Nous avons commencé à travailler le programme municipal dix-huit mois avant l'échéance. Vous voyez que c'est un projet prémédité. Forts de ce travail en commun, nous avons eu la chance et la joie d'être élus. Je dis « nous ». Une précédente intervenante a indiqué que nous déléguions plus facilement. Effectivement, je m'appuie beaucoup sur mon équipe et je n'hésite pas à déléguer. C'est ce qui fait aussi, je pense, que nous travaillons plus vite et

mieux. Cela nous permet aussi de respirer parce que nous avons également une vie personnelle, et que ce n'est pas toujours facile de la concilier avec une vie politique.

Vous avez souhaité nous interroger sur notre entourage. Je suis une fille d'agriculteurs, mais je viens d'une famille de femmes. C'est important. J'ai trois sœurs. Ma grand-mère avait onze sœurs. Je viens d'une famille de femmes et mon père s'intéressait à la politique. C'est certainement lui qui m'en a donné le goût. Voilà pourquoi j'en suis arrivée là.

Nous prenons parfois des décisions qui peuvent étonner : par exemple, alors que je suis maire de la commune centre de notre communauté de communes d'un peu plus de 22 000 habitants, je n'ai pas souhaité être présidente de la communauté de communes, considérant que c'était assez d'être déjà conseillère générale et maire. Cela a fait des vagues parce que ce n'est pas courant. En général, on n'hésite pas à additionner allègrement les mandats.

Je rejoins le constat des précédentes intervenantes : nous sommes confrontées à la polémique, à une opposition très, très vive. Je ne sais pas si c'est parce que nous sommes des femmes, mais c'est ce que je constate aussi tous les jours. Peu importe ! Nous tenons le coup. Lorsque nous arrivons là où nous sommes toutes, nous avons suffisamment de tempérament pour faire face à tout ça.

Merci à vous.

Mme Christelle Silvestre, maire de Montbard (Côte-d'Or)

Bonjour à toutes et à tous. Je suis maire de Montbard, une commune de 5 800 habitants en Côte-d'Or, à une heure de Paris, une ville très ouvrière. Plus de la moitié de la population ne paye pas d'impôts. Les bases fiscales reposent essentiellement sur la taxe professionnelle. Cela produit un endettement très lourd avec 2 850 euros d'endettement par habitant. Mon arrivée n'a donc pas forcément été très aisée.

Je suis venue là avec beaucoup d'interrogations et en me sentant assez mal à l'aise sur cette question de la femme. Pourquoi nous mettre toujours à part, ou vouloir débattre de cela ? J'ai été élue à 18 ans, pour mon premier mandat. C'était avant l'entrée en vigueur de la loi sur la parité, mais l'idée était déjà dans l'air (elle figurait dans le discours « *Je suis socialiste* » de Lionel Jospin, Premier secrétaire du parti socialiste). La parité n'était pas obligatoire, mais le maire en avait en quelque sorte anticipé l'application. Cela m'avait beaucoup gênée : je refusais de figurer au titre d'un quelconque quota. Mais en même temps, je dois bien reconnaître que sans cela, je ne serais pas ici aujourd'hui. Je suis bien consciente de l'ambiguïté de mon attitude, mais je commence à m'y faire.

Quel était mon contexte familial ? J'avais une grand-mère ouvrière qui me disait : « *Une femme doit avoir un compte en banque et une voiture. Après, ça va. Pour le vote, nous avons eu du mal à l'avoir. Alors il faut au minimum aller voter* ». Ma famille n'était pas du tout impliquée dans la politique, mais elle s'y intéressait. J'ai été élevée par mon père, après le divorce de mes parents et cela m'a aussi donné une vision différente des choses. Je me suis aussi interrogée sur le droit de l'homme, notamment en matière de garde des enfants après la séparation du couple. Quand un homme veut obtenir la garde de ses enfants après un divorce, il doit aussi faire face à de nombreux préjugés : nous ne sommes pas les seules à en subir.

Je reviens sur mon élection. J'ai entendu : « *Elle n'est pas politisée* ». Moi, j'avais des idées politiques. J'ai décidé de dire que ce n'était pas un gros mot. Cela ne m'empêche pas de respecter mes adversaires et les idées de chacun. J'ai aussi beaucoup de mal avec mes nouveaux élus. Nous ne sommes que trois dans l'équipe à avoir été déjà élus. Je me confronte à la difficulté de l'image que l'on peut donner. Pour moi, ce n'est pas une tare. Je revendique d'être politisée et de respecter mes adversaires.

La campagne, nous l'avons menée. Parce que j'étais une femme, et une jeune femme - j'ai 31 ans -, on ne m'a pas prise au sérieux. Cela m'a permis de faire une campagne de fond, du porte-à-porte, sans éveiller la méfiance. Ils étaient trop occupés à se battre à côté. Quand ils m'ont vu arriver, ils ont été surpris. Par la suite, j'ai dû faire mes preuves et là aussi, c'est une difficulté. J'étais aussi très fière d'avoir mis une jeune femme étrangère sur ma liste. Nous en avons parlé tout à l'heure avec l'une des intervenantes. Il y aurait peut-être d'autres questions à se poser par rapport à des réflexions qu'avaient faites des députés et des sénateurs, il y a quelque temps. Nous nous posons aujourd'hui les mêmes questions sur le vote des étrangers. Il s'agissait d'une Européenne qui avait le droit de se présenter sur les listes. Ce n'est qu'un début. C'est faible. Là aussi, c'est un combat qu'il faut mener.

La culpabilité nous pose souvent problème. En tant que femme, on me parle de la culpabilité d'être à la fois maire et mère. J'ai un bébé de 20 mois. Il y a la culpabilité de laisser sa famille. C'est un reproche qu'on nous renvoie facilement. On essaye de nous juger. C'est un point qui m'a un petit peu gênée. Je suis arrivée dans un contexte assez difficile financièrement. Ça, c'est du combat politique. C'est lourd, ce n'est pas toujours facile à supporter, mais ce n'est pas grave : nous sommes là pour ça. En revanche, il y a tous les à-côtés et la responsabilité. Il faut être responsable, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, toute l'année. Il ne faut pas partir sans avoir toujours ça en tête. On n'arrête jamais, jamais, d'avoir ça en tête. C'est très lourd et très important, notamment du fait de responsabilités auxquelles je ne m'attendais pas du tout, comme les internements d'office, la nécessité de reloger des familles sinistrées. Ces décisions sont humainement très lourdes à gérer.

Voilà ce que je voulais dire principalement. Je suis assez gênée à chaque fois que l'on parle de la femme, mais je reconnais que nous ne sommes

pas toujours prises au sérieux. Dans ma communauté de communes, on m'a bien fait comprendre que ce n'était pas moi qui décidais. Je ne sais pas si c'est parce que je suis femme, jeune ou les deux. J'ai été reléguée en quatrième ou cinquième vice-présidence alors que je représente la ville centre. On m'a fait comprendre que je devais rester à ma place et qu'ensuite il fallait discuter. « *C'est nous qui décidons* » et je suis évidemment la seule vice-présidente.

Mme Béatrice Siblot-Beffare, maire de Combressol (Corrèze)

Bonjour. Je vous prie de m'excuser. Je reste assise parce que j'ai fait une mauvaise chute de cheval la semaine dernière. J'ai 46 ans, je suis mère de trois enfants et maire d'un petit village de 350 habitants en Corrèze. Nous sommes deux maires femmes dans le canton. C'est donc assez difficile. Je suis aussi vice-présidente de la communauté de communes de Haute-Corrèze. Je suis la seule vice-présidente au milieu des hommes. J'ai une occupation professionnelle puisque je travaille dans un Palais de Justice. Je me suis mise d'abord à 70 % et maintenant à 50 %. Sur cinq jours, cela fait trois jours à la mairie et à la vice-présidence et deux jours en tant que fonctionnaire.

Je reprends sur la culpabilité. Quand j'ai commencé, j'avais une vingtaine d'années. J'ai deux mandats de conseillère municipale derrière moi, un mandat de maire-adjointe et maintenant un mandat de maire. La culpabilité, je l'ai surtout eue, non pas vis-à-vis de ma famille, mais vis-à-vis des gens en milieu rural que je ne pouvais pas aller voir parce que je n'avais pas assez de temps. Il faut faire un choix quand on s'engage, à tous les niveaux. La famille, oui, c'est sûr et certain. Dans ces cas-là, il faut aussi savoir ce que l'on veut. Si l'on s'engage là-dedans, cela ne nous empêche pas d'aimer nos enfants quand on rentre. Il n'y a aucun problème. Il faut savoir que l'on va être prise un maximum tout le temps. Le portable sonne sans arrêt, jour et nuit. Nous sommes toutes là au sein de cette même assemblée, mais nous avons des préoccupations tellement différentes les unes et les autres.

Nous sommes totalement sur le terrain. J'ai un 4 x 4. Je pars d'un côté et de l'autre chercher les chasseurs qui sont perdus, mon mari doit aller dépanner une femme âgée, privée de lumière. Je caricature mais c'est tout à fait ça. Je suis sûre que certaines m'ont comprise.

Lorsque j'ai monté ma liste, parce que j'ai monté ma liste et que je savais où je voulais aller, j'ai pris 6 femmes et 5 hommes dans un milieu rural, un milieu de chasseurs. C'est très difficile. 6 femmes, 5 hommes et 40 ans de moyenne d'âge. Je n'ai pas besoin de vous expliquer. Nous sommes passés à 70 %. Je ne suis pas tout à fait d'accord quand on dit que les mentalités n'évoluent pas. Si, elles évoluent. Il faut faire passer le message. Il faut leur dire qu'il y a des femmes qui sont volontaires, qui en ont dans la tête, qui ont le sourire, qui savent faire et qui sont aussi capables qu'un homme ventripotent de 80 ans - excusez-moi ! - qui ne bougera pas de sa chaise et qui n'ira pas plus loin. Dans nos petits villages notamment, nous avons de plus en

plus de familles jeunes qui viennent chercher un meilleur confort de vie : j'ai une quarantaine d'habitants qui viennent de la région parisienne voire de Paris. Après y avoir vécu dix, quinze ou vingt ans, ils viennent changer d'air chez nous, ils ouvrent leurs fenêtres et ils sont contents. Ces gens-là sont aussi un potentiel, parce qu'ils ont vu des choses. Au sein de mon conseil municipal, j'ai beaucoup de personnes qui habitaient ou qui étaient d'ici, soit fonctionnaires, soit à la retraite. Nous avons créé des groupes consultatifs. Il ne faut pas non plus rester inactifs. Nous les femmes, nous avons le sens du relationnel. Profitons-en ! Allons-y ! Nous avons créé des groupes consultatifs. Nous avons fait comprendre aux gens que s'ils avaient voté pour nous, ils pouvaient venir nous aider. Nous n'allions pas rester sclérosés à onze conseillers, adjoints et maires-adjoints. Nous devons nous ouvrir aux gens. Ce n'est pas toujours facile à gérer, mais je vous assure que cela fait plaisir. Tous les râleurs, les opposants, ceux qui ne sont pas contents ont le droit à la parole. S'ils ne viennent pas nous trouver, alors ils n'ont plus rien à dire. C'est terminé.

J'ai créé un groupe chasse. Je ne comprends pas la chasse. Je ne peux ni l'aimer, ni la détester. Je ne comprends pas le fait de chasser. Aucun chasseur n'est venu. Point final. Lorsque je trouve un chasseur mécontent, je lui réponds qu'il n'avait qu'à venir nous trouver. S'ils ne viennent pas et ne souhaitent pas s'exprimer, ils n'ont plus rien à dire.

Pour en revenir au mandat politique, je suis arrivée là parce que j'étais gérante de société, que j'avais créé ma propre société. On est venu me chercher quand j'avais une vingtaine d'années. Par ailleurs, je viens du monde associatif. Je suis présidente de deux associations. Le monde associatif m'aide énormément. Nous sommes en contact avec beaucoup de femmes qui viennent du monde associatif. Il y a plus de femmes que d'hommes pour s'impliquer dans le monde associatif.

Mme Michèle André

Sauf chez les chasseurs.

Mme Béatrice Siblot-Beffare

Les chasseurs sont plus qu'une association. C'est une corporation très fermée.

Mme Béatrice Siblot-Beffar

Je voulais vous parler du mot « don ». Nous ne l'avons pas trop prononcé depuis le début, mais nous les femmes, nous donnons. Nous donnons

bien sûr de notre temps mais nous sommes toutes les mêmes à tous les niveaux, que ce soit maire, conseillère, présidente d'association. Nous donnons beaucoup de nous-mêmes. C'est tout ce que j'avais à dire. Je suis tellement heureuse d'être maire. Nous véhiculons une image positive, une image de plaisir, une image de sourire. Quelqu'un l'a dit tout à l'heure : le sourire ! Nous ne sommes pas blasées.

Mme Christelle Lorin, maire de Digny (Eure-et-Loir)

Je suis maire de Digny, une commune de 950 habitants dans l'Eure-et-Loir. J'ai commencé en tant que maire-adjointe dans le précédent mandat, avec une opposition très musclée, huit contre sept. Cela nous a permis de nous former à l'opposition et à la presse. Pour les élections de 2008, le maire avec qui j'ai fait mon premier mandat a décidé de prendre sa retraite et m'a poussée. J'ai été en formation pendant sept ans avec lui. Nous avons donc présenté une liste avec sept femmes et huit hommes. Nous sommes passés avec dix élus sur quinze au premier tour. Nous avons recollé les morceaux avec l'opposition qui aujourd'hui n'en est plus une. Nous formons maintenant une bonne équipe. J'ai deux adjointes femmes et deux adjoints hommes. Nous n'étions pas obligés de respecter la parité, mais elle s'est faite naturellement. Aujourd'hui, nous en mesurons les fruits au niveau du travail. Chacun a ses domaines de compétences et nous permet d'enrichir nos réunions.

Nous n'avons pas beaucoup de femmes au sein du conseil général. La possibilité m'a été donnée de rentrer par la petite porte, puisqu'il y a des suppléantes. J'ai saisi cette petite opportunité.

Je suis vice-présidente aux finances de la communauté de communes sur notre canton. Nous avons trois femmes vice-présidentes sur sept. Trois des sept maires du canton sont des femmes.

Mme Michèle André

Ce n'est pas mal !

Mme Christelle Lorin

Au niveau du contexte familial, ma maman était maire.

Au niveau du bilan, c'est plutôt positif. C'est intéressant. L'avantage, c'est que quand on rentre à la mairie le matin, on ne sait pas forcément ce qui va se passer. C'est plein de richesses. Cela peut être un problème de chien, de chemin, d'arbre, d'inondation. C'est très varié. Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer.

Autrement, j'ai trois enfants. Ce n'est pas toujours évident de concilier l'ensemble. Quand on veut, on peut. Tout est une question d'organisation.

Mme Thérèse Corompt, maire de Condrieu (Rhône)

Bonjour à toutes et à tous. Je suis maire de Condrieu. La commune a deux appellations d'origine contrôlée – deux AOC - : le vin et la rigotte. J'ai été, tout d'abord conseillère municipale en 1989. J'ai donc exercé deux mandats d'adjointe. Depuis 2001, je savais que je devais me préparer à cette fonction de maire, puisque j'avais la difficile tâche de prendre la suite d'un homme important qui avait été député et qui avait fait une carrière politique importante. J'ai fait campagne sans en tenir compte : une bonne campagne avec une très bonne équipe. Je pense que jamais rien n'est acquis. Il faut se préparer et il faut dire à nos concitoyens ce que nous voulons faire, parce que nous allons dire ce que nous allons faire et nous ferons ce que nous aurons dit. Pour moi, c'est ma devise et celle de mon conseil municipal.

Je suis aussi conseillère régionale, depuis mon élection de 2004. Contrairement aux précédentes intervenantes, j'ai attendu d'avoir élevé mes enfants pour m'engager plus à fond dans la carrière politique. J'avais un métier de commerciale. C'était vraiment très difficile de concilier la vie politique et la vie de travail. L'activité commerciale vous emmène tard le soir. Les réunions en politique finissent aussi tard le soir. Je vous avoue que cela a été difficile. Je souhaite beaucoup de courage aux jeunes femmes qui souhaitent le faire. J'ai donc laissé mon activité professionnelle en 2005. Je tenais à le dire parce qu'on n'en a pas encore parlé. Je vivais seule. Au départ, je n'ai pas pu avoir de statut. Un mandat de conseillère régionale ne vous permet pas de cotiser.

Mme Michèle André

Eh non !

Mme Thérèse Corompt

Cet aspect-là est très grave. Je pense que c'est ce qui freine la carrière des femmes. C'est pour cela que je tenais à en parler. Avec mon mandat de maire, j'ai pu enfin être inscrite à la sécurité sociale. Jusqu'alors, mon ancien statut m'a gardé deux ans. Ensuite, j'ai dû cotiser. Ce n'est pas grave, mais j'ai quand même perdu des années sur ma retraite. Je serai donc pénalisée au niveau du montant de ma retraite. Je fais appel à vous, Mesdames, qui êtes aux responsabilités. Il faut travailler cet aspect. Ces jeunes femmes ont souvent un mari ou un compagnon. C'est bien.

Mme Michèle André

Cela ne changera pas leur propre retraite !

Mme Thérèse Corompt

Déjà, tout simplement pour le statut de la sécurité sociale - c'est un vrai handicap – et ensuite bien sûr pour la retraite. C'est quand même un travail important. J'étais fière de venir aujourd'hui pour vous le dire.

Autrement, ce qui est beau dans le mandat de maire, c'est le travail en équipe. J'ai une très bonne équipe. Comme toutes les femmes ici, je délègue beaucoup. Travailler pour être engagé, au service de ses concitoyens, hommes, femmes, enfants, personnes âgées. Nous devons aussi faire face aujourd'hui à tous les problèmes que pose le vieillissement de la population.

Par rapport à ma première élection de 1989, ce qui est nouveau c'est que nous avons aujourd'hui beaucoup de missions, d'intercommunalité. Cela entraîne une multiplication des réunions. Nous passons beaucoup de temps sur la route, quand nous avons des trajets. Nous passons aussi beaucoup de temps en réunion. C'est vraiment là que je trouve que les choses ont changé, notamment pour ce mandat. Nous avons de multiples engagements. Or, nous avons un conseil municipal plus jeune, et tout le monde travaille. Nous avons donc du mal à assumer toutes les missions qui nous sont données. Je pourrais parler de l'intercommunalité, du Parc du Pilat, des syndicats, etc. C'est vraiment difficile. C'est peut-être pour cela que la réforme territoriale qui est en discussion nous amènera des choses.

Dernière chose. Dans cette réforme, je souhaiterais que l'on puisse travailler sur solidarité ville – campagne. Nous comptons 3 700 habitants et nous sommes à 45 kilomètres de Lyon, mais nous sentons que nous devons vraiment travailler cet aspect solidarité ville -campagne. Je ne sais pas comment, mais il faut y réfléchir. Nous offrons à la fois le grand air, les espaces et le paysage. La ville pourrait peut-être venir nous aider un petit peu. Chez nous, notamment, nous n'avons pas de taxe professionnelle. Il est difficile de développer des services quand on n'a que la ressource du contribuable.

Mme Michèle André

Merci beaucoup. Cette question de la protection sociale pendant le temps où les citoyens font le choix de quitter la vie professionnelle pour prendre un statut d'élus est effectivement l'une des plus difficiles. Peut-être que le terme générique « statut de l'élus » a longtemps servi à tourner autour, à l'aborder sous l'angle des « indemnités ». Mais il reste la question de la protection sociale et des cotisations. Sans doute faudra-t-il y revenir.

Mme Cécile Riollet, maire de Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre)

Bonjour à toutes et à tous. Je suis nouvellement élue depuis juillet seulement. Le précédent maire de ma commune, Saint-Christophe-en-Bazelle dans l'Indre, était une femme. Elle est décédée au bout de quelques mois. Je suis issue d'une liste non pas opposante, mais à part. Nous avons été élus à quatre. Quoique provenant de cette liste à part, on m'a demandé d'être le maire de cette petite commune.

Je suis un petit peu plus pessimiste que les précédentes intervenantes. Mon bilan est un peu plus mitigé, en partie parce que je n'étais pas du tout préparée à ça.

Mme Michèle André

Mais il n'y a que quelques mois !

Mme Cécile Riollet

C'était il y a neuf mois. Je suis donc en fin de gestation !

Je n'étais pas préparée, mais j'étais pourtant volontaire puisque j'ai monté une liste. Je me suis dit que j'avais 40 ans, que j'étais issue de cette commune, et qu'il était temps que je fasse quelque chose pour elle. Je me suis donc lancée comme ça. Il est difficile d'allier cette vie d'élue qui me plaît énormément, ma vie de femme, c'est-à-dire ma vie de maman et d'épouse, et ma vie professionnelle. Je suis aussi responsable à 90 % d'un service socio-judiciaire. Je fais 100 kilomètres aller/retour pour aller travailler tous les jours. Je trouve cela épuisant et je puise énormément dans ma vie et dans mes réserves personnelles. C'est cela que je trouve très difficile. Sinon, la vie d'élue, j'adore ça ! Si je pouvais, je laisserais ma vie professionnelle et j'entrerais en mairie tous les jours. C'est vraiment une vocation qui m'apparaît de manière très sincère, mais c'est très difficile de mener ces trois vies.

Mme Michèle André

Surtout à 100 kilomètres par jour !

Mme Cécile Riollet

C'est à 50 kilomètres, donc 100 kilomètres aller/retour.

Sinon, je suis très seule en tant que femme élue. Je rejoins un propos précédent. Le clivage homme-femme me déplaît énormément. Je trouve même dommage que l'on doive organiser des journées comme celle-ci pour se réunir. C'est dommage que la condition féminine soit encore une condition. J'aime le mélange. J'aime beaucoup être avec des hommes. Les échanges sont très importants. D'un autre côté, force est de constater que dans mon canton, je suis la seule femme élue, seule jeune femme même encore à 40 ans. Tous les autres sont des hommes d'un certain âge et d'un certain poids politique puisqu'ils sont élus depuis plusieurs années. On m'a bien fait comprendre que j'étais la petite jeune. Il faut un peu plus se battre pour prouver que l'on est aussi capable.

Mme Michèle André

Et vous avez quand même trouvé le temps de venir nous rejoindre.

Mme Cécile Riollet

Oui. Malgré tout, j'y tenais.

Mme Michèle André

C'est particulièrement précieux.

Mme Marie-Claude Roffat, maire de Villemontais (Loire)

Je suis maire d'un petit village près de Roanne. Je me permets toujours de dire « près de Roanne » puisque le restaurant Troisgros « parlera » plus que mon petit village Villemontais. C'est un petit village agricole. Les hommes de ma famille n'ont pas eu beaucoup de chance et sont tous morts très jeunes. J'ai l'exemple de mes deux grands-mères qui ont géré leur ferme toutes seules. Ce n'était pas facile dans les années 50. Je suis la troisième femme maire de mon village. La première femme qui avait été élue maire à Villemontais avait comme premier adjoint mon frère aîné qui n'est plus là depuis longtemps. Quand ma famille a su que je me présentais, on m'a répondu : « *Mais pas toi, tu n'es pas capable* ». Quand je leur parlais de mon frère Jean-Baptiste, ils me répondaient : « *Mais, c'était Jean-Baptiste, c'était un homme* ». C'est vrai que les hommes sont intelligents et que nous, les femmes sommes gentilles. Comme nous sommes gentilles, nous restons à notre place et nous ne faisons pas de bruit. J'avais été impliquée dans une école de musique dont j'avais été nommée présidente. Je faisais partie du bureau et quand le président a démissionné, il a fallu chercher quelqu'un.

Nous avons donc cherché un candidat, mais aucun ne s'est présenté. Comme il n'y avait personne, ils sont allés chercher « Marie-Claude » car elle ne s'est pas mal débrouillée en tant que présidente d'une école de musique.

Je me suis inscrite sur une liste parce que des jeunes sont venus me voir en me disant : « *Il n'y a qu'une seule liste qui se présente, ce sont encore les anciens, nous allons recommencer, les gens ont envie de changement* ». J'ai répondu que je n'étais pas partante. On m'a suggéré de venir à la première réunion. J'y suis venue et je suis là.

Mme Michèle André

C'est le premier pas qui compte !

Mme Marie-Claude Roffat

Exactement ! J'ai la chance d'avoir une équipe qui compte des hommes très jeunes. Nous sommes vraiment une équipe soudée. Sur notre liste, onze d'entre nous ont été élus le 9 mars, il y a un an. Trois élus appartiennent à l'ancienne liste, mais sont des nouvelles personnes qui n'étaient pas au pouvoir avant. Je n'avais jamais siégé au conseil municipal. Je n'avais donc aucune expérience particulière en ce domaine. Je fais partie de la fédération des maires de la Loire, dont je suis secrétaire-adjointe. C'est eux qui m'ont choisie pour être là. Cela me permet de progresser beaucoup. Le 9 mars au soir, je tremblais de la tête aux pieds en pensant à toutes les responsabilités que j'allais avoir en tant que maire de ma commune. Samedi dernier, nous avons été reçus par le maire de Roanne, où se tenait la journée des maires. J'ai dit que j'étais très « bien dans mes baskets » maintenant. Au début, les gens disaient que je n'étais pas capable, que je ne connaissais rien et que j'étais juste bonne à dire bonjour à tout le monde et à embrasser tout le monde dans mon village. Et bien, je ne vais pas changer ma façon d'être parce que les gens me connaissent, et que je me sens très bien ainsi.

La plus grande difficulté, comme certaines l'ont déjà dit, je la rencontre à la communauté de communes, parce que je suis la seule femme face à ces hommes. Pour avoir quelques miettes pour ma commune, il faut vraiment que je me batte. Je me bats avec le sourire. Ils me reçoivent tous avec le sourire. Ils sont très gentils avec moi. A certains moments, je dois sortir plus que le sourire. Je sors aussi les ongles et j'essaye d'égratigner ces messieurs quand ils ne veulent pas me donner ce que je demande. Je ne sais pas si je me représenterai dans cinq ans. Il y a tellement de choses qui peuvent se passer.

Mme Michèle André

C'est trop tôt.

Mme Marie-Claude Roffat

C'est trop tôt. En tout cas, je suis très heureuse d'être la maire de mon village et je suis très heureuse d'être avec vous, Mesdames.

Mme Catherine Botteron, maire de Châtillon-le-Duc (Doubs)

Bonjour à toutes et à tous. Je suis très honorée d'être parmi vous aujourd'hui. Je viens du département du Doubs, de l'Est de la France, en Franche-Comté. Certains m'ont parlé tout à l'heure de Morteau. Certains connaissent effectivement la saucisse de Morteau. Mme Annie Genevard, que j'apprécie énormément, est d'ailleurs maire de cette commune. Nous avons des femmes remarquables comme Mme Christine Bouquin, la présidente de l'association des maires du Doubs, qui m'a invitée aujourd'hui.

Je suis originaire de Bourgogne. Je salue Mme la Maire de Montbard, puisque je suis née à Châtillon-sur-Seine, à proximité de cette commune. C'est pour des raisons professionnelles que je me suis installée dans le Doubs. Cette activité professionnelle s'est terminée à la suite d'un transfert de société. Je me suis toujours intéressée au milieu associatif et à la chose publique. Je suis d'origine simple : mes parents étaient tous les deux employés communaux. Peut-être m'ont-ils donné, le peu de temps que je les ai connus - ils se sont tués en voiture alors que j'étais encore très jeune – cette fibre de l'intérêt pour la chose publique. J'avais peut-être aussi une revanche à prendre, un défi. Je ne sais pas. En tout cas, je rejoins tout à fait Mme Majnoni d'Intignano, il n'y a pas dans ma démarche une volonté de prise de pouvoir. On m'a demandé de venir rejoindre l'équipe en 2001. A cette époque, je souhaitais repartir professionnellement. C'était encore assez délicat car j'avais encore trois enfants en bas âge, et mon mari était chef d'entreprise, donc assez peu disponible et très investi dans son métier. J'avais alors répondu : « *Proposez-moi quelque chose de substantiel* ». On m'a proposé les finances, puisqu'il n'y avait personne à l'époque. J'avais dit « banco ». J'ai attaqué mon premier mandat par les finances. Je m'en suis sortie honorablement. Cependant, au fil des années, avec cette équipe, je ne me sentais pas complètement en phase. J'ai eu l'honnêteté de dire au maire que je ne repartirais pas avec lui. Les choses étaient très claires.

Très tardivement, comme un certain nombre de personnes, je me suis lancée parce que quelqu'un m'a un peu poussée. Un député, au cours d'un repas des anciens, m'a demandé pourquoi je n'irais pas. J'avais donc cette volonté interne, mais je n'avais pas la volonté de pousser cette démarche plus

loin. C'est donc un homme qui est venu me demander de démarrer. A partir du moment où j'ai pris conscience et où j'ai pris cette décision, je n'ai eu qu'un seul objectif : monter une liste. La liste a été constituée en très peu de temps. J'ai attaqué après les vœux de l'ancien maire, le 5 janvier 2008. J'ai monté une liste en réussissant à trouver dix-neuf personnes et nous avons tous été élus. C'est une performance.

Mme Michèle André

Vous n'avez pas d'opposition ?

Mme Catherine Botteron

C'est extraordinaire. Je n'ai pas du tout d'opposition. J'ai une équipe formidable, comme l'exposaient certaines d'entre vous, qui viennent de milieux complètement différents, avec des sensibilités différentes, qui constituent une grande richesse. Je dois aussi faire face, comme le disait Mme la Maire de Baccarat, à une animosité et à une hostilité de la part des anciens qui ont dit : « *Nous ne vous lâcherons pas* ». Ils ont essayé de tout faire, pendant le peu de temps qu'a duré la campagne, pour déstabiliser, pour faire peur, pour que les personnes n'adhèrent pas à l'équipe de Mme Botteron sur le mode : « *Vous allez voir ce que vous allez voir* ».

Lorsque nous avons été élus, j'ai été aussi un petit peu contrariée, car dans l'ancienne équipe, il y avait aussi des personnes que j'appréciais. Je n'ai pas savouré la victoire, parce que nous avons mis du monde dehors. Quelque part, cela m'a un petit peu gênée. Ensuite, il faut se reconstituer. Maintenant, nous sommes très fiers et nous travaillons tous pour la commune. Nous avons la volonté d'assurer une qualité de vie au village, de développer l'urbanisme de façon mesurée. Avec le TGV qui arrive dans la vallée, nous subissons des pressions foncières importantes. Nous avons aussi des personnes âgées vers lesquelles nous nous orientons pour développer également un urbanisme adapté. Je rejoins une précédente intervenante pour dire que c'est véritablement passionnant. Nous y passons énormément de temps, beaucoup d'énergie. Il faut une adhésion de la famille et une adhésion du conjoint pour que tout se passe bien.

Mme Lucile Coquerelle, maire de Magnant (Aube)

Je suis maire de la commune de Magnant, une petite commune de 190 habitants dans l'Aube. C'est du rural. Nous ne sommes pas nombreux. Je suis peut-être la plus petite commune.

Mme Michèle André

Qui est la plus petite commune ?

(*Dans la salle : 77 habitants.... 40 habitants...*)

Mme Michèle André

Nous ferons le palmarès à la fin.

Mme Lucile Coquerelle

Je suis également mère de deux enfants en bas âge. J'ai été élue, comme vous toutes, en mars dernier. Ce n'était pas du tout prévu. Je n'avais jamais exercé de mandat en tant que conseillère. Nous avions deux listes. On était venu me chercher. Je m'étais dit : « *Pourquoi pas, ce serait sympa d'être au conseil municipal* ». Au dernier moment, la tête de liste s'est désistée. On n'avait plus personne. On m'a posé la question. La décision a été prise en deux jours, après une concertation avec mon mari, qui m'a soutenue, puis avec mon patron, puisque j'avais une activité professionnelle. Lui aussi m'a soutenue, ce qui était aussi un point fort. Je suis clerc de notaire. Je travaille à temps plein. C'est vrai que ce choix-là m'a obligée à faire un choix professionnel, puisque j'avais encore besoin d'évoluer dans mon métier. J'avais encore des compétences à acquérir, mais je les ai mises entre parenthèses pour la mairie. Je ne le regrette pas, car pour moi – d'autres le diront peut-être - la mairie est un véritable métier qui devrait être reconnu comme tel. Aujourd'hui, nous sommes amenées à être maman et épouse. Nous faisons notre métier pour pouvoir ramener de l'argent, parce qu'il faut vivre. En plus, nous avons la mairie qui, pour moi, devrait être reconnue davantage comme un métier passionnant et intéressant, car il touche tous les secteurs : économique, social, culturel. Nous sommes amenées à faire beaucoup de choses. Comme il a été dit, nous ne le faisons ni pour le pouvoir ni pour l'argent. Nous le faisons parce que c'est intéressant et parce que ça nous passionne. Même si nous devons perdre un petit peu d'argent pour le faire, ce n'est pas grave. Nous le faisons. C'est ce qui nous différencie.

Par rapport au statut de la femme, je ne me suis jamais posé la question en me disant : « *Je suis une femme, cela va être plus difficile* ». Il serait intéressant de poser aujourd'hui la question aux hommes qui ont du recul et travaillent avec les femmes. Ils sont nombreux à dire que ça a été très bénéfique. Je sais que c'est le cas. Nous avons vraiment évolué.

Être maire dans une commune rurale, c'est du travail au quotidien. C'est gérer des petites choses. Nous déléguons un peu moins parce que nous ne comptons que sur nos deux adjoints et encore. Pour le reste, nous gérons le

petit bout de trottoir. Cela a aussi son intérêt. Nous sommes vraiment proches de nos électeurs que nous voyons au quotidien.

Mme Michèle André

Les difficultés rencontrées par les petites communes rurales recoupent beaucoup de nos préoccupations de parlementaires au Sénat. Nous voyons bien, au fil des années, revenir régulièrement les problématiques qui sont les vôtres : celles du service public, celles de l'école, quand il en reste ou quand il faut les regrouper. C'est une préoccupation pour laquelle on brocarde parfois le Sénat, mais elle est partagée par beaucoup de parlementaires, qu'ils soient ou non des élus du milieu rural. Ils se soucient qu'on n'oppose pas artificiellement le rural et l'urbain, mais qu'on recherche des équilibres. C'est sans doute l'un des points pour lesquels beaucoup d'élus ont du travail à faire. Beaucoup en sont conscients.

Alors, quelle est la plus petite commune ?

Mme Estelle Clerget, maire de Bréchainville (Vosges)

La mienne ! Je suis maire de Bréchainville, une commune des Vosges qui compte 46 habitants. C'est un bon exercice pour moi, car j'ai aujourd'hui devant moi pour m'écouter, plus que la population de mon village. Je suis comme Mme le Maire de Baccarat : je ne voulais pas du tout être maire. Je ne voulais même pas être conseillère municipale. On est venu me chercher parce que c'est vrai que, dans un petit village, il n'y a pas forcément du monde pour se présenter.

Mme Michèle André

Vous avez sept conseillers ?

Mme Estelle Clerget

Nous sommes neuf au total. Il y avait une liste plus une personne qui se présentait toute seule. La liste est passée au premier tour. Quand on m'a sollicitée, je ne voulais pas être conseillère. Je l'avais déjà été à 25 ans. J'avais eu une première expérience, mais à 25 ans, on ne s'en préoccupe pas forcément. Dans les villages, on a l'image du curé et du maire. Contrairement à d'autres collègues, je ne peux pas dire que je suis bien épaulée. Je n'ai que deux adjoints. Je suis mère de deux enfants. Je suis cadre dans une petite entreprise. Je ne connais pas les 35 heures. Je suis à 50 heures par semaine,

plus la mairie et les enfants. Nous sommes obligés de mettre notre vie personnelle – je ne dis pas familiale – de côté. Il n’y a pas de loisirs. Le week-end, on va faire les carreaux, le repassage, la cuisine, etc.

Ma commune n’est pas grande, mais il y a des mésententes, des querelles de village. J’aimerais rassembler les gens, ce qui n’est pas une chose facile. Je me donne quand même cinq ans pour le faire.

Est-ce que je me représenterai ou pas ? Je ne sais pas. Le métier de maire est comme celui de maman. Il n’est pas inné et il s’apprend. Je me laisse cinq ans pour le faire. Vous évoquiez tout à l’heure la question de l’école. Dans notre milieu rural, l’école est à deux kilomètres. Cinq communes y envoient leurs enfants. Nous sommes toujours sous la menace de la suppression d’un demi-poste. Heureusement, 11 enfants vont rentrer l’année prochaine. Cela va déjà permettre de maintenir les postes qui sont en place. C’est vrai que c’est la grosse difficulté.

Malgré cela, je suis quand même contente. Je suis quelqu’un qui s’investit. En outre, mon mari va être licencié. Il est en préavis. Ce n’est pas toujours facile à gérer d’être active quand lui reste à la maison. Nous en avons discuté. Moi-même, je n’aimerais pas rester à la maison. C’est vrai que c’est une vie qui n’est pas facile. Je ne vais pas me plaindre. Je ne suis pas faite pour être femme au foyer. Il faut que ça bouge.

Mme Michèle André

Et ça bouge ?

Mme Estelle Clerget

Et ça bouge !

Mme Nathalie Ory, adjointe au maire de Ballots (Mayenne)

Bonjour à toutes et à tous. J’ai 39 ans et je représente le département de la Mayenne. Je « détonne » un petit peu, dans la mesure où je ne suis pas maire mais adjointe au maire. Je fais partie du conseil d’administration des maires de la Mayenne. J’ai été projetée dans le milieu politique puisque comme beaucoup ici, deux mois avant les élections, je ne savais pas du tout que j’allais rentrer dans un conseil municipal. J’ai reçu un appel un soir qui me disait : « *Nous aimerions bien que tu fasses partie de notre équipe* ». J’ai demandé ce qu’il fallait faire. C’était un peu un saut dans l’inconnu. J’étais très investie dans le milieu associatif. On m’a répondu que ce n’était pas grand-chose : une réunion par mois. Pas de problème. Cela devait pouvoir se gérer.

Mme Michèle André

Si je comprends bien les rires, il y en a d'autres que l'on a fait venir avec cette promesse d'une réunion par mois.

Mme Nathalie Ory

Je me suis dit qu'il fallait bien assister à cette première réunion d'information et voir ensuite de quoi il en retournait. Cela m'a bien plu. J'avais fait partie de la jeune chambre économique qui est un mouvement de jeunes citoyens entreprenants. J'ai appris, grâce à cette association, à m'investir dans la prise de responsabilités. Je me suis fait connaître par ce biais-là. C'est pour cela que l'on a fait appel à moi, non pas parce que j'étais femme, quoique... Cela permettait d'avoir une femme supplémentaire dans la liste. On a fait appel à moi parce que je m'étais investie en tant que présidente de l'association et aussi parce que j'avais des responsabilités au niveau de mon entreprise. Je suis responsable technique dans une entreprise de confection, un milieu assez difficile en ce moment, mais qui tient encore à peu près le coup aujourd'hui.

A la suite de cette réunion, j'ai pris la décision d'y aller. Ma commune compte 1 200 habitants. Il n'y avait qu'une seule liste de vingt-et-une personnes dont cinq femmes. Pour l'ordre sur la liste, nous avons tiré au sort sauf pour les personnes issues du conseil municipal sortant. Plus de la moitié du conseil municipal sortant partait, entre autres tous les adjoints et le maire. Pour 1 200 habitants, les 15 premiers rentraient dans le conseil municipal. J'étais la seizième. Je ne faisais donc pas partie des quinze premiers. Si les gens ne rayaient pas les noms, les quinze premiers étaient élus d'office. A la grande surprise de tout le monde, j'ai eu des échos lors du dépouillement, j'ai entendu des « *C'est dommage, on ne vous connaît pas assez, il n'y a pas eu de réunion publique* ». Finalement, je suis ressortie troisième en nombre de voix. J'ai été assez surprise. Les habitants ont été aussi assez surpris et étonnés de me voir à ce niveau-là. Je pense que ce résultat est dû aux responsabilités que j'exerce dans la commune, puisque mon entreprise se situe dans la commune. Nous avons 70 salariés, qui ne sont que des femmes, puisque dans la confection, il n'y a que des femmes. Il y a peut-être eu ce souhait de me voir rester au niveau de la commune pour que les emplois soient pérennisés sur cette commune.

J'ai la responsabilité de la vie locale et du milieu associatif. La première envie que j'ai eue a été de réunir toutes les associations, puisque la commune a beaucoup d'associations. Je trouvais dommage, en fin de compte, qu'elles soient toutes anonymes au niveau de la commune et que personne ne se connaisse finalement. La première remarque qui est venue des adjoints qui m'entourent et du maire, c'est : « *Fais attention, tu vas te faire manger* »,

parce que les présidents d'association sont terribles, entre autres, ceux du foot. Dans les petites communes, le foot c'est l'association reine.

Mme Michèle André

Les chasseurs et le football...

Mme Nathalie Ory

En fin de compte, j'ai tenu cette réunion en rassemblant toutes les associations et en proposant mes idées. J'ai bousculé les choses parce qu'il n'y avait pas de règles et que je trouvais cela injuste. A la fin de cette réunion, on m'a applaudie. Tout le monde est venu me dire : « *C'est bien ce que vous avez fait* ». Quand on a des idées, il ne faut pas avoir peur d'aller jusqu'au bout. Il ne faut surtout pas tenir compte des petits échos et des bruits de couloir. Il est vrai que l'on pourrait être facilement découragé par tous ces « on-dit » et les « *Tu vas voir ce qui va se passer* ». C'est aussi cela qu'il faut retenir.

Mme Michèle André

Vous êtes adjointe aux associations ?

Mme Nathalie Ory

Je suis adjointe à la vie locale, ce qui est plus que les associations. Quand je suis sur un poste, j'y suis à 100 %. Je suis suppléante à la communauté de communes. Ils ont décidé, cette année, que tous les suppléants devaient assister à toutes les réunions. Je suis aussi en charge de la commission culture de la communauté de communes. Je siège également au conseil d'administration de l'Association des maires de France.

Mme Michèle André

Vous avez une vie bien occupée.

Mme Nathalie Ory

Je suis mariée. Je n'ai pas d'enfant, mais je suis en procédure d'adoption ce qui est aussi un lourd travail avec de grosses difficultés. Je suis également à 100 % dans mon travail puisqu'au mois de juin, j'ai perdu mon

patron qui m'avait incitée à prendre des responsabilités. Je prends maintenant le relais au niveau de l'entreprise puisqu'il n'est plus là. Je seconde sa femme dans toutes les prises de responsabilité. Puisqu'elle approche de la retraite, mon objectif est de ne pas laisser tomber cette entreprise et peut-être de la reprendre dans quelques années.

Mme Geneviève Duilhe, maire de Saint-Jean-du-Bouzet (Tarn-et-Garonne)

Excusez-moi pour ma voix, mais comme vous pouvez l'entendre, je viens du Sud-Ouest et le décalage de degrés m'a enrouée ! Je viens d'un tout petit village du Tarn-et-Garonne. Je suis là avant tout pour représenter mon département. Chez nous, il n'y a plus de femmes conseillères générales. En revanche, nous avons une femme préfet. Nos deux députées sont des femmes, notamment la plus jeune de France, Sylvia Pinel qui a été élue à l'âge de 29 ans. Nous sommes vingt maires femmes, dont la plus jeune a été élue à 22 ans. Notre procureur de la République est aussi une femme. Ce sont plutôt les hommes qui ont du souci à se faire.

Mme Michèle André

La loi sur la parité les protégera !

Mme Geneviève Duilhe

Nous avons aussi eu la première femme présidente de conseil général, Mme Evelyne Baylet, dont le fils est actuellement président du conseil général et sénateur.

Comment en suis-je arrivée là ? J'ai été d'abord élue conseillère municipale et adjointe en 1989. En 1995, j'ai souhaité arrêter. Je suis repartie en 2001 comme simple conseillère. Depuis quelques années, le maire en avait vraiment assez. Il comptait les jours. Il voulait vraiment arrêter. Il m'avait préparée à cette idée qu'il fallait que ce soit moi qui lui succède. J'ai essayé de m'en convaincre parce que j'ai beaucoup d'autres occupations. Je suis d'abord agricultrice. C'est de cela que je vis. Je suis aussi vice-présidente de la chambre d'agriculture de mon département. La mairie me prend l'équivalent d'un mi-temps. Pour la chambre d'agriculture, il me faut un gros mi-temps. Il me faut un autre gros troisième mi-temps pour mon exploitation. Vous faites le total !

Mme Michèle André

Et pour dormir ?

Mme Geneviève Duilhe

Il faut dormir vite. Il faut surtout travailler le week-end et le soir, tard.

Que dire de plus ? Ma commune appartient à une communauté de communes, qui en regroupe trente-deux. Je suis la seule femme maire de cette communauté et la première de l'histoire qui soit maire d'une petite commune. Cela me passe complètement au-dessus. Je n'ai aucun problème. De toute façon, je suis connue depuis longtemps. Ma famille est dans le même village, sous le même nom depuis au moins 400 ans. En tant que vice-présidente à la chambre d'agriculture, j'en suis aussi à mon quatrième mandat. Je connais tout le monde à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture. Il faut avouer que les maires se serrent les coudes, c'est réconfortant. Vu de mon département, je le ressens comme ça. Il y a une solidarité. Nous sommes une corporation. Je ne sais pas comment l'expliquer, mais cela nous protège.

Mme Michèle André

Vous voulez dire que vous vous protégez les uns les autres. Vous êtes solidaires ?

Mme Geneviève Duilhe

Oui. C'est tout à fait mon impression.

Mme Michèle André

Parce que, autrement, je ne suis pas sûre que nous soyons très protégées.

(Dans la salle : Non...)

Mme Geneviève Duilhe

Nous avons fêté en 2008 la création des 200 ans de notre département et le conseil général, tout comme la préfecture, sont très attentifs à nos problèmes.

Mme Michèle André

Je ne suis pas sûre que ce sentiment soit partagé par tout le monde.

(Dans la salle : Non...)

Mme Michèle André

C'est sans doute un environnement propice.

Mme Geneviève Duilhe

C'est le Tarn-et-Garonne et la région Midi-Pyrénées.

Mme Geneviève Duilhe

De l'extérieur, on ne se rend pas compte que nous formons un petit cercle, ou plutôt un grand cercle solidaire. Il y a 195 communes, 195 maires. Montauban, notre chef-lieu est dirigée par Brigitte Barèges qui est notre députée-maire. Cela fait quand pas mal de femmes.

Le grand problème, c'est le temps. Être maire, c'est absolument 24 heures par jour. Dans mon métier, il y a d'autres responsabilités, mais c'est différent. Il y a un mois, nous avons dû faire face à la tempête, ce qui n'a pas été évident. J'ai dû aller voir tout le monde, régler tous les problèmes, distribuer de l'eau, etc. J'ai dû aller voir les 70 habitants, même s'ils ne sont pas très nombreux. Sur ma commune, nous comptons aussi environ 20 % de citoyens britanniques en temps normal et près de 30 % l'été. Ce sont d'excellents voisins. Ils ne font jamais d'histoires. Ils participent à la vie du village. Quand ils ont su que j'allais me présenter, beaucoup ont été s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter. Je suis en très bons termes avec eux.

Mme Michèle André

Vous êtes une maire comblée.

Mme Geneviève Duilhe

Oui. Tout va bien. En revanche, il ne faut pas avoir peur de perdre de l'argent. C'est clair. Avec 350 euros par mois, on ne va pas loin. Le sentiment du pouvoir, je ne le ressens pas du tout.

Mme Michèle André

Finalement, le pouvoir et l'argent, ce n'est pas forcément à la mairie qu'on va le trouver. Il n'y a qu'un petit pouvoir et pas d'argent.

Mme Geneviève Duilhe

Oui. La question est plutôt le temps qu'il faut donner. Il me manque du temps pour moi. Autrefois, je suis partie en Afrique en mission humanitaire, mais pour l'instant, c'est fini.

Mme Michèle André

Cette préoccupation du temps est assez partagée.

Mme Monique Guenin, maire de Sonchamp (Yvelines)

Je rêve quand je vous entends toutes qui venez de régions lointaines. J'habite plus près d'ici. Je suis des Yvelines, mais quand même dans une commune très rurale avec un territoire d'une superficie 4 600 hectares. Nous sommes l'une des communes les plus étendues.

C'est mon cinquième mandat. Pendant longtemps, j'ai été première adjointe. Cela me rendait parfaitement heureuse. Je pensais terminer sur ce grand bonheur. Je faisais quelque chose que je connaissais bien. Les élections sont arrivées. Notre ancien maire n'a pas voulu se représenter et il n'y avait pas grand monde pour lui succéder. On m'a dit qu'avec mon expérience, je devais y aller. Je suis passée d'une fonction spécifique dans laquelle j'étais à l'aise à une fonction multicarte dans laquelle on ne maîtrise d'abord rien du tout. Gérer quatre stations d'épuration, cela ne m'avait jamais fait rêver. Je me suis vraiment retrouvée devant des difficultés pour lesquelles je n'étais pas préparée. Ce qui me manque, c'est d'être épaulée sur toutes ces questions techniques sur lesquelles on se sent très démunies. Vous avez toutes dit que, quand on devient maire à temps complet, c'est à temps complet : le jour et

même la nuit. Mais c'est quand même quelque chose de passionnant et je ne regrette pas non plus.

Mme Marie-Odile Delcamp, maire de Gourdon (Lot)

Je suis maire de Gourdon, sous-préfecture du Lot de 4 800 habitants, bien connue pour ses démêlés avec la SNCF. Nous sommes en train de lutter contre la désertification rurale et la fuite des services publics : la maternité a fermé en 2004 et nous perdrons le tribunal en 2010. Nous nous battons en ce moment avec le soutien d'une population très motivée et très motivante.

Mon parcours est un peu différent. Mon mandat, j'ai été le chercher « avec les dents », ou plutôt comme on dit chez nous « avé les dents ». Je suis membre d'un parti qui se dit progressiste. Le plus difficile pour moi n'a pas été d'être élue, mais d'obtenir l'investiture du Parti socialiste local. Cela a été très difficile car je n'ai pas été jugée crédible. J'étais déjà sur la liste d'opposition. Chez nous, c'est très clivé et très politisé. Il y a la droite et la gauche. J'ai été dans l'opposition pendant sept ans. Jusque-là, tout allait bien. Je ne suis pas crédible tant que je suis dans l'opposition et en fond de liste. J'ai donc décidé que c'était à moi de prendre la tête de liste. Il a fallu que je compose avec les autres partis de gauche pour m'opposer efficacement à l'autre liste opposante. Cela a été très difficile. On ne pariait pas une cacahuète sur ma tête. J'ai commencé bien en amont, c'est-à-dire déjà en 2003. J'ai discuté avec les uns et les autres pour les convaincre d'avoir une liste unie. Nous avons réussi à avoir cette liste, mais désigner la tête de liste était encore une autre affaire.

Entre-temps, en 2004, j'ai été élue conseillère régionale, ce qui m'a un peu aidée. Je rends hommage à mon président de région, Martin Malvy, mon père spirituel qui m'a vraiment guidée et qui m'aide encore aujourd'hui. Arrivent les élections municipales. En décembre 2007, je n'étais pas encore sûre d'être la tête de liste alors que j'avais travaillé depuis déjà deux ou trois ans. Nous partons quand même en campagne. Il y avait tout de même un facteur intéressant. Le Lot est une terre de femmes. Il y a déjà beaucoup de femmes élues maires. Nous avons une femme députée. Je représente la troisième ville du département : 5 000 habitants, c'est très important chez nous. Nous ne sommes que 165 000 au niveau du département. La seconde ville, Figeac, a aussi une femme maire à sa tête. La première ville, Cahors, compte un jeune maire.

Les jeunes sont aussi une autre question, au même titre que les femmes. J'ai vu, au sein de mon parti, s'élever des voix, au moment de la loi sur la parité, disant que l'on sacrifiait toute une génération de jeunes gens compétents sur l'autel de la parité.

Mme Michèle André

C'est un discours que nous avons entendu nous aussi !

Mme Marie-Odile Delcamp

En revanche, la base chez nous n'a vu aucun inconvénient à ce qu'une femme soit tête de liste, d'autant que mon adversaire, d'une autre sensibilité, était une femme. Cela les a déjà un peu émoustillés. La perspective d'un duel de femmes les a beaucoup amusés

Mme Michèle André

Oui. Les hommes aiment bien ça.

Mme Marie-Odile Delcamp

En revanche, au conseil général, nous ne comptons que trois femmes sur trente-et-un membres. Malgré les suppléantes, je demandais pourquoi ne pas mettre des titulaires femmes. Non, non. Elles devaient rester des suppléantes.

Je suis ravie d'être là où je suis. J'espère y être encore en 2014. Un mandat ne me suffira pas pour réaliser ce que nous avons envie de faire. Nous sommes quand même endettés à hauteur de 1 900 euros par habitant. La gestion n'a pas toujours été à la hauteur dans les 15 dernières années.

Par ailleurs, je suis mère de cinq enfants entre 31 et 15 ans et grand-mère, puisque la roue tourne. J'ai perdu mon mari en 2001. Au niveau familial, c'était aussi me pousser que de m'aider à accéder à ces responsabilités. D'ailleurs, mes grandes filles m'ont beaucoup aidée.

J'admire beaucoup les petites communes parce que moi, j'ai 90 équivalents temps plein pour m'aider à la mairie. Ça soulage quand même.

Mme Michèle André

Les situations sont bien différentes.

Mme Annick Cressens, maire de Beaufort (Savoie)

Je suis maire de Beaufort en Savoie. Le terme de Beaufort émoustille les papilles à cette heure de fin de matinée.

Mme Michèle André

Ça fait AOC. Ici, on connaît. Au Sénat, on protège les AOC.

Mme Annick Cressens

J'ai été conseillère municipale en 1995. Je n'en avais pas beaucoup l'idée, mais j'étais déjà beaucoup impliquée dans le milieu associatif. C'est la raison pour laquelle le maire de l'époque qui souhaitait avoir des femmes sur sa liste, parce qu'il en fallait, est venu me chercher. J'ai été conseillère et présidente de la commission sociale, comme il se doit lorsque l'on est une femme. Même si certaines ont été impliquées dans les finances, les femmes sont souvent du côté des affaires associatives, sociales, etc. J'ai découvert la vie municipale avec un immense intérêt et avec beaucoup de passion. J'avais vraiment envie de continuer, sauf qu'au terme du mandat, nos trois enfants entre 10 et 15 ans m'ont dit : « *Maman, ça suffit, tu n'es jamais à la maison, on a besoin de toi* ». J'ai donc arrêté parce que je sentais que je devais les privilégier, ce qui était normal.

Depuis, nos enfants sont partis pour suivre leurs études. Ils ont besoin de nous, mais pas directement. Lors des dernières élections, j'ai donc fait savoir que je souhaitais repartir sur une liste. J'ai été contactée. Il n'y a pas de clivage politique chez nous. J'ai donc choisi une liste. La personne qui montait cette liste m'a demandé pourquoi je ne serais pas tête de liste. Là, j'ai un peu vécu un préjugé personnel puisque j'ai d'abord répondu que c'était impossible. Je me disais qu'une femme qui n'était pas native du pays ne pourrait jamais être élue. Je m'étais mis une barrière moi-même. Je pense que j'ai sous-estimé mes concitoyens puisqu'aux élections, cette liste est devenue majoritaire, mais notre tête de liste n'est pas passée. De grâce, pour les petites communes, supprimez ce système électoral qui entraîne beaucoup de confusion. J'ai donc dû décider d'être maire entre les deux tours, puisque j'étais partie *a priori* pour être première adjointe. En une semaine, j'ai essayé de voir comment je pouvais faire pour m'organiser. J'ai donc accepté d'être maire de cette commune de 1 200 habitants et 5 000 lits touristiques.

Je travaillais à temps plein sur un poste à responsabilité. Je suis médecin salarié mais responsable d'un service. C'était vraiment ingérable. Depuis, j'ai obtenu un mi-temps, ce qui est un peu mieux. La mairie est un puits sans fond. Si je ne travaillais pas, je pourrais y aller tous les jours et j'aurais largement de quoi m'occuper.

Comme d'autres, je suis gênée par la question des quotas. Je n'ai pas envie que l'on me fasse l'obole d'un mandat. En tant que femmes, nous devons nous défendre, même si je ne l'ai pas fait et si cela m'est tombé dessus un peu par hasard. Nous avons le devoir de nous affirmer pour montrer que

nous sommes aussi capables, différentes. Je ne cherche pas absolument l'égalité. Nous sommes foncièrement différents, hommes et femmes. C'est clair. Ce n'est pas le médecin qui vous dira le contraire. Nous sommes complémentaires. Il y a besoin de cette parité, mais cela me gêne beaucoup qu'on nous l'offre.

Cette phase est nécessaire. Nous aurons vraiment gagné le jour où il n'y aura plus de quotas et où il y aura des conseils municipaux avec des femmes, des hommes, certains avec plus de femmes que d'hommes, d'autres l'inverse, et où l'on ne s'en étonnera plus.

Même si je suis un peu opposée à ce déterminisme, je suis venue à cette réunion, convaincue parce que je pense que nous sommes des exemples et que nous avons à montrer aux autres femmes que c'est possible. Elles peuvent prendre des responsabilités et les assumer. Petit à petit, les choses vont faire leur chemin et il y aura de plus en plus de femmes qui seront aussi déterminées que toutes celles que nous avons entendues ce matin et qui se battront pour avoir des postes à responsabilité.

Mme Michèle André

On ne refait jamais le chemin en sens inverse et c'est heureux. Je me demande quand même si nous serions ici aujourd'hui, femmes sénatrices et femmes maires, pour évoquer la question s'il n'y avait pas eu quelques volontés de vouloir plus de femmes, avec des outils à trouver. Vous évoquez les quotas qui étaient l'un des outils. Quand j'étais ministre, je disais souvent que c'était comme un verrou sur une porte. Ce n'est pas très beau, mais si on ne l'avait pas, on n'aurait rien ou pas grand-chose. La France a ceci de particulier qu'elle n'a pas des partis politiques qui ont eu, et qui ont peut-être encore, la volonté de ce partage de responsabilités entre les hommes et les femmes. C'est bien là la question. Nous avons cheminé aussi parce que nous avons fait ces choix. Je suis persuadée que si on disait tout d'un coup que les partis pouvaient composer leur liste comme ils le veulent, dans les scrutins proportionnels, nous nous retrouverions avec des listes avec six hommes devant et six femmes derrière. Je le pense sans acrimonie à l'égard de qui que ce soit ou de mes collègues masculins. Nous avons vu se fabriquer des listes comme ça avant, quand on disait qu'il fallait que ce soit équilibré et proportionnel.

J'ai bien compris que vous souhaitiez que nous réfléchissions aux modes de scrutin. Nous avons aussi quelques idées là-dessus au Sénat sur la question de savoir s'il faut réformer le seuil de « + 3 500 habitants ». Les panachages entretiennent parfois, pendant des années, des querelles épouvantables dans les villages, certains cherchant à savoir qui a voté pour eux ou qui n'a pas voté. Cela fait *Clochemerle* quand on est dehors, mais c'est pénible quand on est dedans. Il y a aussi eu des réflexions là-dessus. Il faudra sans doute reprendre ce débat. Il y a aussi de farouches opposants à la

proportionnelle, mais il me semble que la proportionnelle réglerait beaucoup de problèmes, à condition peut-être aussi de limiter dans la durée les mandats. Cette dernière idée est d'une modernité telle que je n'ose même pas me demander qui la portera.

Mme Delphine David, maire de Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine)

Je suis maire d'une commune de 6 500 habitants en Bretagne, en Ille-et-Vilaine, à 25 kilomètres de Rennes dans le pays de Brocéliande, pour ceux qui ont la chance de le connaître. Nous sommes aux portes de la forêt de Brocéliande. Il s'agit d'une ancienne sous-préfecture, donc d'une ville assez intéressante.

Vous nous interrogez sur les raisons de notre élection. J'ai 34 ans. J'étais déjà conseillère municipale depuis huit ans, lors des précédents mandats. J'ai eu une petite chance. Mon père a été adjoint au maire de cette commune pendant quatre mandats. J'ai baigné relativement tôt dans cet environnement. Mes grands-mères ont aussi une personnalité assez forte, gaullistes bien évidemment, mais qui ont aussi inculqué à leur petite-fille l'envie et le goût de vouloir être indépendante et de s'interroger aussi sur la vie pour apporter sa pierre à l'édifice. Voilà pour la partie plus personnelle.

Je suis proche de l'UMP. Heureusement que je n'ai pas attendu d'aide de mon parti parce que je ne serais pas à vos côtés aujourd'hui. Comme beaucoup d'entre vous, il a fallu dire que j'existais et que j'avais envie de me présenter. Je suis donc partie tête de liste face à deux hommes têtes de liste. J'ai constitué ma liste au fil du temps, en six mois. J'attire votre attention sur la petite difficulté que j'ai rencontrée avec ce problème de quotas. Je suis très heureuse qu'ils existent, parce que je pense que nous ne serions pas aussi nombreuses, même si les chiffres ne sont pas encore à la hauteur, notamment dans les communes de plus de 3 500 habitants. Pour autant, ils posent véritablement des problèmes sur le terrain. Comme toute loi ou comme tout décret, il faut encore que nous puissions travailler sur les conditions de mise en œuvre de cette loi. Je vous donne un exemple très concret. Beaucoup de jeunes femmes qui ont voulu m'accompagner m'ont dit : « *Comment allons-nous faire, nous avons nos enfants ! et nos vies actives ?* ». J'ai pu constater – et j'ai le même problème dans l'entreprise KPMG dans laquelle je travaille – que les réunions durent, durent et durent. Nous évoquions tout à l'heure le problème du temps, mais nous avons un vrai problème de temps dans les réunions.

Je ne fais pas de différence entre les hommes et les femmes. Je suis maire en tant que telle. Que l'on soit homme ou femme, c'est la même chose. Je ferais néanmoins une petite différence sur les durées de prise de décision. Pour l'instant, on me dit que je prends les décisions trop rapidement, mais sincèrement, je trouve que mes collègues hommes prennent beaucoup de

temps à prendre des décisions. C'est peut-être aussi dû à ma jeunesse. J'ai encore du mal à voir la corrélation.

Mme Michèle André

Gardez ça le plus longtemps possible !

Mme Delphine David

Pour l'anecdote, j'ai été surprise par le fait que les hommes vont prendre l'avis de beaucoup de personnes. Il est toujours très difficile quand vous prenez des avis multiples de prendre une décision, dont nous savons qu'elle a des avantages et des inconvénients. J'ai été aussi très désagréablement surprise par cette tradition des cadeaux, notamment dans le bâtiment et les travaux publics et les métiers de l'urbanisme. Au début de mon mandat, j'ai vu défiler plusieurs de leurs représentants avec des cadeaux qui sont généralement des bouteilles d'alcool. Je suis aussi très surprise par le fait que les réunions se terminent nécessairement par des pots, auxquels nous sommes quand même conviées. Pour moi, c'est une petite différence parce que j'ai quand même un peu de mal à me faire à ces pots. J'ai aussi découvert que si nous voulons exister au sein de la communauté de communes, nous devons savoir que les prises de décisions chez les hommes ne se prennent pas forcément aux réunions mais aux pots ou bien entre deux ou trois hommes à une autre réunion où, bien évidemment, on a oublié de vous convier. Il faut donc apprendre à avoir de temps en temps un comportement d'homme et finalement à opérer de la même façon si nous voulons atteindre l'objectif que nous nous étions fixé.

Sinon, le fait d'être une femme a pu faciliter certains projets que nous avons souhaité porter. Je dis bien « nous » parce qu'il s'agit bien d'une équipe. Là-dessus, je partage les interventions de chacune d'entre vous. Concernant les notions d'évolution de l'habitat et des éco-quartiers, j'ai eu finalement plus de prise sur cette notion de développement durable en urbanisme chez les femmes que je n'en ai eue chez les hommes. Cela est également valable en termes de développement économique. Au sein de la communauté de communes, j'ai pris la vice-présidence au développement économique et dans le domaine de l'emploi. La raison en était simple. Notre territoire avait une faiblesse. Nous avons finalement peu œuvré en faveur du développement économique. Quoi que l'on pense, c'est tout de même le nerf de notre territoire, dans la situation financière dans laquelle nous nous trouvons. Nous devons aider et permettre à des entreprises de continuer à rester sur notre territoire.

Je suis maire d'une petite commune. Je ne pèse pas encore beaucoup sur le débat national. Je regarde avec admiration le modèle scandinave.

Mme Majnoni d'Intignano parlait aussi de participer à des conseils d'administration de grandes entreprises. Il est temps que nous nous penchions sur ces conditions. Beaucoup de femmes chez moi ont beaucoup de mal à aller aux réunions le soir, à pouvoir s'occuper de leurs enfants. Nous devons aller jusqu'au bout. Je n'ai pas encore d'enfants, mais j'espère en avoir. C'est une vraie question. Comment pouvons-nous réunir aujourd'hui les conditions favorables ? Nous allons essayer d'y penser à l'intérieur de notre propre équipe, mais il est quand même temps. Je sais que sur la petite enfance, la France est très en retard, mais il nous faut absolument chercher les conditions les plus optimales pour vraiment permettre aux femmes d'être sur un même « pied d'égalité » que les hommes.

Mme Michèle André

Merci beaucoup. Voilà où se prennent les décisions...

Mme Pilar Chaleysin, maire d'Aubais (Gard)

Je voudrais apporter mon témoignage. J'ai écouté tout le monde, notamment les avis des maires des communes rurales. Nous avons tout entendu. C'est vraiment le reflet de ce qui se passe aujourd'hui. Je suis présidente de l'association des maires du Gard, un département qui a connu beaucoup d'histoires avec les protestants et les catholiques, un département très difficile qui, jusqu'à il y a encore quelques années, était très imprégné de ce passé. Je suis maire d'un petit village où, il y a encore 25 ans, il y avait des différences entre les uns et les autres qui ne se mélangeaient pas.

Le métier de maire est vraiment quelque chose d'extraordinaire puisqu'il nous permet d'apporter quelque chose. La femme est là souvent pour donner. La première chose qu'elle donne, c'est la vie. Quand vous vous présentez à des fonctions pareilles, on vous juge souvent sur votre famille. Si vous avez eu la chance d'avoir une famille, si vous avez eu la chance d'avoir des enfants, si vous les avez éduqués, maternés, accompagnés dans leurs études supérieures, alors ces messieurs vous reconnaissent un petit peu et vous font confiance. Il faut savoir que c'est d'abord un plaisir qui nous aide à surmonter toutes les difficultés. Il faut évidemment élever le niveau, ne pas trop se rabaisser en disant qu'ils sont en train de nous « flinguer » comme on le dit communément. Les femmes ont leur place. Elles peuvent très bien s'installer et avancer. Il arrive un moment où l'on nous laisse de la place.

Mme Michèle André

Si vous êtes présidente de l'association des maires, c'est bon signe.

Mme Pilar Chaleyssin

Il y a quand même 353 maires dont 43 femmes dans le département.

Mme Michèle André

Ils vous ont élue.

Mme Pilar Chaleyssin

Ils ont élu une femme maire. Vous voyez, Mesdames, qu'il y a encore de quoi faire, parce que l'association est le lieu où l'on peut venir se ressourcer, communiquer, s'informer, trouver un appui. Je vous remercie pour cette journée.

Mme Jocelyne Bougeard, présidente de la commission des femmes élues du Conseil des communes et régions d'Europe

Je suis adjointe au maire à Rennes. Je suis chargée d'un quartier de 15 000 habitants, déléguée aux droits des femmes et au temps de la ville. Je remercie Mme Majnoni d'Intignano d'avoir cité les bureaux des temps italiens qui ont effectivement une importance intéressante en Italie et qui émergent aussi depuis une dizaine d'années en France.

Je ne suis pas là au titre d'élue rennaise, mais parce que j'ai la chance depuis un an de présider la commission des femmes élues du Conseil des communes et des régions d'Europe, la plus importante association de collectivités européennes, sachant que ces collectivités peuvent être des langues, des provinces, des régions, des départements, des communes, des villes capitales comme des très petites communes.

Mme Michèle André

Le président en est Louis Le Pensec qui fut un sénateur très présent dans notre maison.

Mme Jocelyne Bougeard

Pour l'association nationale française, le président est en effet Louis Le Pensec qui est très attentif au travail que nous menons. Vous avez peut-être

observé, durant cette période de vote du budget quelles étaient les adhésions de vos collectivités. Peut-être y a-t-il l'AFCCRE, l'association française du conseil des communes et des régions d'Europe. Ces associations nationales regroupées dans des associations européennes ont un certain nombre de domaines d'intervention et d'intérêt. Cette association date des années d'après-guerre, 1951, et son premier objet était celui des jumelages. Depuis 1984, il y a une association des femmes élues. Bien sûr, il avait été observé par les femmes élues qu'il y avait assez peu d'intérêt porté aux droits des femmes, alors que depuis 1957, l'Europe a promu un certain nombre de législations très intéressantes pour les droits des femmes au niveau européen et dans les législations nationales. C'est important de le rappeler. Les unes et les autres, vous allez aussi, en tant que maires de vos collectivités, avoir à faire campagne pour les élections européennes au cours des mois prochains. Les voix que nous porterons en tant qu'élues peuvent aussi avoir beaucoup d'influence.

Cette commission des femmes élues a choisi, ces cinq dernières années, de travailler à rédiger un outil commun à l'ensemble des collectivités européennes pour promouvoir les droits des femmes. Nous avons donc rédigé une charte européenne pour l'égalité entre les hommes et femmes dans les collectivités locales. J'en ai apporté un certain nombre à votre disposition. Aujourd'hui, 900 collectivités, tous niveaux confondus, sont signataires de cette charte en Europe. Malheureusement, je ne peux que regretter qu'il n'y ait qu'un peu moins d'une cinquantaine de collectivités françaises, dont 10 régions, 10 départements, 3 intercommunalités et 27 communes.

Mme Michèle André

Il y a un grand progrès à faire.

Mme Jocelyne Bougeard

C'est vraiment un appel que je vous fais, si nous souhaitons que les droits des femmes soient mis en œuvre. Mme Majnoni d'Intignano nous disait tout à l'heure qu'il y a peu de problèmes de législation. Nos législations sont plutôt complètes et justes, mais nous sommes obligées de constater qu'elles ne sont pas mises en œuvre. Sans m'opposer aux points de vue qui ont été évoqués tout à l'heure, je suis parfaitement désolée que vous vous questionniez sur la Journée internationale des femmes. Pour moi, cette journée internationale nous resitue dans l'histoire des sociétés et dans l'histoire des luttes. Il a bien fallu que d'autres que nous se battent pour que nous soyons là où nous sommes aujourd'hui. S'il avait fallu attendre qu'on nous donne la place... Les preuves sont là. Voyez le pourcentage de femmes conseillères générales, là où la loi ne s'applique pas. C'est très clair par rapport à là où elle s'applique. C'est vrai pour notre tâche d'élues mais c'est vrai aussi pour les

métiers que nous exerçons. Il a fallu attendre très longtemps que les femmes médecins aient le droit d'exercer. Cette dimension internationale nous resitue dans l'histoire des femmes et nous resitue aussi dans le fait que nous avons aussi à porter, pour les femmes du monde entier, des progrès. Si nous pouvons bénéficier d'évolutions, le moins que l'on puisse dire est que, dans certains pays du monde encore aujourd'hui, les filles sont empêchées d'être scolarisées, les femmes n'ont pas de place dans les espaces de décision et exercent une somme de travail terrible sans être reconnues quand, encore, elles ne sont pas lapidées ou prostituées.

Je comprends bien ce que vous disiez quand vous nous mettiez en garde de toujours parler en tant que victime. Pour autant, de là où nous sommes, nous pouvons agir beaucoup. Le sens de la charte était bien celui-là. Il était de favoriser le fait que nos politiques locales, parce que nous sommes des leviers formidables de progrès, puissent justement porter des évolutions. Il y a 30 articles dans cette charte. Je la tiens évidemment à votre disposition.

Mme Michèle André

Lisez la charte. Elle est très intéressante.

Mme Jocelyne Bougeard

Je rappelle également mon parcours d'élue. Je ne suis pas maire, mais adjointe au maire. Je suis convaincue que si les leaders politiques ne sont pas là pour soutenir les responsabilités des femmes élues, c'est très difficile. Il me semble que nous en sommes encore à ce niveau-là. Beaucoup d'entre vous ont dit qu'elles n'étaient pas arrivées là par hasard, mais qu'elles avaient été portées par un mouvement. Si l'on n'est pas porté, c'est très difficile d'émerger. J'ai compris ma grande naïveté quand j'ai été élue en 2001. Puisqu'il fallait mettre en œuvre la loi sur la parité, les partis étaient, étonnamment, allés chercher dans ce qu'on appelle la société civile des femmes dont on savait qu'elles seraient des vaillants petits soldats, qu'elles travailleraient beaucoup, mais qu'elles continueraient de chercher leur légitimité. Du coup, elles seraient des très petites voix. Ce n'est qu'après avoir été élue que je me suis rendu compte que des femmes du parti dans lequel je militais avaient été écartées sans aucun ménagement. Il y avait effectivement la crainte qu'elles viennent prendre la place de ces messieurs. La plus grande exigence que nous pouvons avoir est de faire évoluer la loi et de l'appliquer dans le fonctionnement interne de nos partis politiques.

Mme Michèle André

Il est vrai qu'il faut bien constater que chaque fois qu'une femme prend un poste, c'est un homme de moins qui va s'asseoir dans le fauteuil, puisque le nombre des postes n'évolue pas beaucoup. Ils l'ont compris. Nous aussi.

Mme Martine Gallais, maire de Nonac (Charente)

Bonjour à toutes et à tous. Je suis maire d'une toute petite commune rurale de 308 habitants dans le Sud Charente. Je rappelle mon parcours. Je vois que vous avez toutes exercé des professions sérieuses, ce qui a peut-être contribué à votre élection. Pour ma part, je suis une citadine arrivée en milieu rural en 1993 et une saltimbanque. Je suis artiste, animatrice, comédienne et metteur en scène. C'est vrai que cela ne fait pas très sérieux comme profession.

Mme Michèle André

Absolument pas ! Elle en vaut une autre.

Mme Martine Gallais

C'est vrai que nous sommes toujours considérées comme des rêveuses, des bohèmes qui n'ont pas toujours les pieds sur terre. Je me suis fait connaître par mes activités artistiques quand je suis arrivée dans cette petite commune, en m'occupant des associations et en créant des ateliers de théâtre, ce qui est ma spécialité. En 1995, on est venu me demander si je voulais être sur une liste. Nous n'avons pas de liste. Nous avons fait une liste ouverte sur laquelle tout le monde était libre de s'inscrire. En 1995, j'ai donc accepté la proposition et j'ai été élue. J'ai donc fait deux mandats d'adjointe. Dernièrement, je ne pensais pas du tout être maire. Mon prédécesseur ne nous avait pas avertis qu'il ne voulait plus se représenter. Cela a été une grosse surprise pour tout le conseil municipal. Nous étions onze conseillers. Le maire s'est retiré et nous ne sommes restés que quatre, deux hommes et deux femmes. C'est vrai que je n'envisageais pas du tout de continuer. J'avais même envie d'arrêter. Je suis restée la seule adjointe et on m'a dit que ce serait bien que je reparte. Nous avons donc refait une liste ouverte. La surprise était que sur notre liste de départ, nous n'avions que des femmes. En milieu rural, nous avons quand même besoin d'hommes. Nous avons un peu peur. Nous nous disions que nous n'allions pas faire un conseil municipal avec uniquement des femmes. Petit à petit, des hommes sont venus s'inscrire. Nous étions treize sur la liste. Onze ont été élus, soit cinq femmes et six hommes.

Je ne m'étais toujours pas décidée à être maire. C'est au dernier moment, au moment du vote du conseil municipal, que j'ai été poussée puisqu'il n'y avait personne. J'ai pris la décision de me présenter. Il y avait un homme contre moi le jour de ce vote. J'ai été élue avec bonheur. Venant d'une ville et avec mon image de saltimbanque, je me suis demandé comment cela allait passer. Les débuts n'ont pas toujours été faciles. Maintenant, ça va très bien. J'ai une très bonne équipe. Je délègue énormément. Je suis très épaulée, ce qui aide beaucoup.

Comme je suis animatrice, je m'occupais beaucoup d'enfants. Ma première mission a été d'intégrer les enfants au niveau du conseil municipal, avec la création d'un conseil municipal enfants, issu du regroupement pédagogique intercommunal, ce qui n'existait pas dans notre canton. Cela a été un petit peu difficile. Il a fallu convaincre les six communes adhérentes au regroupement pédagogique. Elles ne voyaient pas trop l'intérêt au départ, en milieu rural, d'avoir des enfants conseillers municipaux. J'ai expliqué qu'il s'agissait des citoyens de demain et que c'était bien que nous les intéressions à la vie de la commune. Ce conseil des enfants s'est donc mis en place, ce qui a été un plus. Nous continuons. Nous n'avons pas de problèmes. Au contraire, et comme disaient certains de mes collègues, nous nous entendons très bien avec les hommes. Il n'y a pas de problème entre les hommes et les femmes. Nous espérons que cela va continuer comme ça. Je voulais apporter ce témoignage car je suis comme certaines de mes collègues. Être femme ou pas, je ne vois pas ce que ça peut changer.

Mme Pauline Martin, maire de Meung-sur-Loire (Loiret)

Je suis maire de Meung-sur-Loire, commune de 6 500 habitants dans le Loiret. Mon parcours ne me prédestinait pas du tout à la politique, bien que mon grand-père ait été ministre du général De Gaulle et maire d'une petite commune du Var pendant vingt ans. Je suis arrivée à Meung-sur-Loire il y a dix ans. On m'a quasiment recrutée pour les élections municipales en tant qu'adjointe. J'y suis allée pour voir. Je voulais voir l'enfer... euh... l'envers du décor.

(Rires)

Voilà un lapsus révélateur. Évidemment, on m'a donné les affaires scolaires. J'ai échappé au social, mais j'ai eu en prime la communication. Je me suis passionnée. Cela a été un grand enrichissement. Le maire m'a gentiment préparée à prendre la succession et j'ai été évincée six mois avant les élections. Un matin, je me suis réveillée et j'étais « placardée » dans la ville, chez tous les buralistes : « *Pauline Martin évincée des élections municipales* ». Horreur ! Je n'avais pas du tout envie que ça se sache. J'ai commencé à avoir des coups de fils des administrés me disant : « *Madame Martin, vous devez y aller, vous êtes quand même très proche, vous faites du bon travail, etc.* ». L'opposition de gauche est même venue me voir en me

disant : « *Madame Martin, allez-y !* ». J'ai répondu que je connaissais : « *Diviser pour mieux régner* ».

Six semaines avant les élections, j'ai fini par me décider. J'y suis allée, comme beaucoup de vous toutes, avec une liste faite de bric et de broc et beaucoup de novices. J'ai été la seule rescapée de l'ancienne équipe. Je me retrouve dans le conseil municipal avec mes anciens collègues en face de moi. C'est très désagréable parce que ce sont des gens que j'appréciais et ils faisaient partie d'une liste que j'avais précédemment mise en place. La configuration est donc vraiment bizarre. L'opposition est une opposition sans être une opposition. Même la liste de gauche m'avait poussée à y aller. Nous avons travaillé d'arrache-pied. Voilà rapidement le profil.

Nous avons beaucoup parlé des quotas et autres. Je pense que nous pouvons rendre hommage à toutes ces femmes qui se sont battues pour que nous en arrivions là et, Mesdames les sénatrices, pour que vous en arriviez là aussi. En revanche, la seule chose que je tiens à souligner à nouveau est la problématique de la liste électorale des municipales pour des communes comme les nôtres. Nous avons deux colonnes. Au bout de la colonne femme, nous finissons sur les dernières à mettre des noms de femmes qui nous disent : « *J'y vais pour vous faire plaisir* ». Les premières de la liste sont motivées. Les dernières le sont moins parce que nous sommes fondamentalement différentes et que nous avons peut-être, pour certaines d'entre nous, envie de faire autre chose que cette petite politique à notre petit niveau.

CONCLUSION

Mme Michèle André, sénatrice du Puy-de-Dôme, présidente de la délégation aux droits des femmes

Merci à toutes et tous. Il me semble que toutes les maires qui ont souhaité prendre la parole l'ont fait. Il me reste à conclure. Je voudrais vous remercier très sincèrement, aussi bien celles qui se sont exprimées que celles qui ont écouté et qui, une prochaine fois, prendront la parole.

Je voudrais remercier nos collègues présents, saluer Mme Catherine Tasca, Mme Christiane Kammerman, M. Yannick Bodin, Mme Catherine Morin-Desailly, Mme Françoise Laborde, Mme Françoise Cartron, M. Roland Courteau, Mme Muguette Dini, Mme Bernadette Dupont, M. Philippe Nachbar, Mme Catherine Procaccia, M. Claude Biwer et Mme Jacqueline Gourault. J'aimerais bien que Jacqueline nous dise un mot puisqu'elle a œuvré auprès de l'association des maires de France pour que nous puissions mettre en place cette manifestation. Je remercie également Mme Jacqueline Panis pour son travail permanent et son soutien.

Deux mots sur la délégation des droits des femmes du Sénat. Elle est composée de 36 membres issus de tous les partis et tous les groupes politiques présents au Sénat. Notre délégation est renouvelée à chaque nouvelle élection du Sénat. L'année dernière, en 2008, j'ai été élue par les collègues, bien que membre de l'opposition, puisque je suis socialiste. Mes collègues m'ont fait confiance et ont pensé que je pouvais mener leurs travaux, ce dont je les remercie. Nous avons ainsi pensé que, dans la délégation au droit des femmes, il fallait traiter les problèmes des femmes dans leur totalité, dans les lois à faire – qu'il faut tout de même surveiller – mais surtout dans le contrôle des problématiques posées aujourd'hui par des lois qui existent et qui, faute d'être appliquées ou déclinées avec tout ce qui est utile, restent lettre morte. Et c'est tout de même bien dommage, si nous considérons le temps que nous leurs consacrons ici !

Nous sommes une délégation un peu atypique présidée par une parlementaire de l'opposition. Cette possibilité a peut-être été ouverte par le fait que j'ai été secrétaire d'État aux droits des femmes pendant quelques années et vice-présidente du Sénat pendant quelques années. Il a semblé à mes collègues que j'étais fréquentable pour présider leur délégation.

Mme Jacqueline Gourault, sénatrice du Loir-et-Cher, vice-présidente de l'Association des maires de France, chargée de l'intercommunalité

Elle est modeste parce qu'en fait, elle a été plébiscitée pour être présidente de cette délégation. C'est non seulement grâce à tes mandats, ton expérience que tu viens de rappeler, mais tu as aussi été plébiscitée pour tes qualités personnelles. Toutes mes collègues qui sont ici sont d'accord avec moi pour reconnaître tes qualités de présence permanente, tes qualités humaines et d'ouverture d'esprit. Je tenais à le dire. Peut-être que ce sont des femmes qui peuvent dire cela tout simplement.

L'Association des maires de France, dont je suis vice-présidente chargée de l'intercommunalité, est heureuse de s'être associée à cette journée. Michèle André en a pris l'initiative et Jacques Péliissard a répondu positivement en s'adressant à tous les présidents départementaux d'association des maires.

Je reviens juste sur un point. L'association des maires est aussi un lieu qui permet à tous d'être représentés, quelles que soient leurs histoires et leurs appartenances politiques, parce que toutes les grandes familles politiques sont présentes dans son bureau. Nous représentons aussi ceux qui n'ont pas d'appartenance politique. Sur les 36 400 maires de France, un grand nombre ne sont pas engagés dans un parti politique. Il faut aussi qu'ils aient un lieu où se retrouver. L'Association des maires de France est un lieu privilégié pour cela.

En ce qui concerne les modes de scrutin dans les communes, le sujet a été abordé par les sénateurs qui réfléchissent en parallèle de la commission Balladur. Le président du Sénat, Gérard Larcher, a voulu qu'il y ait ici une commission qui réfléchisse sur la réforme des collectivités territoriales, et j'en suis membre. Je fais juste une parenthèse pour dire que dans la commission Balladur, il n'y avait pas de femme élue. Je ferme la parenthèse. Au Sénat, je suis co-rapporteur avec Yves Krattinger, notre collègue sénateur de la Haute-Saône et président du conseil général. Nous réfléchissons beaucoup aux modes de scrutin. L'idée, que partage d'ailleurs l'Association des maires de France dans sa majorité, est d'abaisser le seuil à 1 000 habitants pour le panachage. Il faudrait des listes complètes pour les communes au-delà de 1 000 habitants. Nous pensons même qu'en dessous de 1 000 habitants, il faudrait que les candidatures soient déposées, et non pas comme cela se passe actuellement. Vous savez qu'il n'y a pas besoin d'être candidat pour être élu. C'est donc la tendance de l'Association des maires de France et aussi du comité du Sénat qui réfléchit sur la réforme des collectivités territoriales. Je vous le dis puisqu'il en a été question à plusieurs reprises.

Merci, Michèle, de cette initiative et merci à toutes de votre présence. J'ai été très intéressée par toutes vos interventions.

Mme Michèle André

Pour la suite du programme, une visite du Sénat est prévue. C'est un parcours magnifique, qui est à la fois historique pour le bâtiment, pour le patrimoine et pour l'histoire de la République.

Ce serait difficile de faire une synthèse. Pour résumer, j'ai compris que pour la plupart vous étiez des femmes maires heureuses de l'être avec une prise en compte et une façon d'affronter les difficultés qui nous a beaucoup plu. Vous avez montré qu'il n'y avait rien d'impossible. Vous pouvez vous investir. Je tire un coup de chapeau personnel à celles qui, en même temps, élèvent deux ou trois enfants. Ce n'est pas si simple. D'ailleurs une de nos collègues vient de nous indiquer que ses enfants lui avaient dit : « *Maman, si tu pouvais revenir un peu, ce serait bien* ». Il faut donc saluer cet engagement citoyen.

Certaines ont dit qu'il fallait peut-être en faire un métier. Je n'en suis pas sûre, mais il faut sans doute regarder les problèmes de la protection sociale liés au mandat d'élu.

Vous serez toujours les bienvenues ici, et devant notre délégation. Nous sommes tout à fait ravies d'avoir pu vous recevoir. Nous allons vous inviter à un buffet pour continuer à échanger et je précise à notre collègue de la forêt de Brocéliande que rien ne se décidera pendant le buffet. Cette pratique dont les hommes sont coutumiers, je l'appelle « *les accords de bistro* ». Nous ferions bien d'y réfléchir...

A l'issue du buffet, il y aura une photo de groupe, très précieuse pour nous. Vous en serez toutes destinataires ainsi que du compte-rendu, de façon à ce que cette journée laisse une trace, qu'elle soit fondatrice de quelque chose qui nous lie, les unes aux autres, les uns aux autres, d'une manière que je souhaite la plus républicaine et amicale possible.

Je vous remercie de l'attention soutenue que vous avez eue à l'égard de chacune des expressions, pendant ces trois heures.

ANNEXE 1
LISTE DES MAIRES AYANT ASSISTÉ À LA RÉUNION

Mme Catherine BOTTERON, maire de Châtillon-le-Duc (Doubs)
Mme Jocelyne BOUGEARD, présidente de la Commission des femmes élues du Conseil des communes et régions d'Europe, adjointe au maire de Rennes
Mme Christine BOURREAU, maire de Chalo-Saint-Mars (Essonne)
Mme Pilar CHALEYSSIN, maire d'Aubais (Gard)
Mme Chantal CHOBEAU, maire de Jonchery-sur-Suippe (Marne)
Mme Laurence CLAISSE, maire de Cipières (Alpes-Maritimes)
Mme Estelle CLERGET, maire de Brechainville (Vosges)
Mme Elisabeth COLLOMBON, maire de Vaumeilh (Alpes-de-Haute-Provence)
Mme Lucille COQUERELLE, maire de Magnant (Aube)
Mme Thérèse COROMPT, maire de Condrieu (Rhône)
Mme Annick CRESSENS, maire de Beaufort (Savoie)
Mme Françoise DARTIGUE-PEYROU, maire de Montfort-en-Chalosse (Landes)
Mme Delphine DAVID, maire de Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine)
Mme Marie-Odile DELCAMP, maire de Gourdon (Lot)
Mme Geneviève DELPUECH, maire de Lacapelle-Viescamp (Cantal)
Mme Geneviève DUILHE, maire de Saint-Jean-du-Bouzet (Tarn-et-Garonne)
Mme Stella DUPONT, maire de Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire)
Mme Aurélie ETIENNE-HARDY, maire de Peuvillers (Meuse)
Mme Marie-Claude FOUCHER, maire de Villedomer (Indre-et-Loire)
Mme Martine GALLAIS, maire de Nonac (Charentes)
Mme Marie-Cécile GESSANT, maire de Sautron (Loire-Atlantique)
Mme Isabelle GOBRON, maire de Chalautre-la-Grande (Seine-et-Marne)
Mme Jacqueline GOURAULT, sénatrice du Loir-et-Cher, vice-présidente de l'Association des maires de France (AMF), maire de La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher)
Mme Monique GUENIN, maire de Sonchamp (Yvelines)
Mme Juliette JEAN-BAPTISTE, conseillère municipale de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), secrétaire générale adjointe de l'Association métropolitaine des élu(e)s originaires d'outre-mer (AMEDOM)
Mme Muriel JOURDA, maire de Port-louis (Morbihan)
Mme Janine LARIDANS, maire de Le Gault du Perche (Loir-et-Cher)
Mme Agnès LE BRUN, maire de Morlaix (Finistère)
Mme Christelle LORIN, maire de Digny (Eure-et-Loir)
Mme Martine MALTERRE-PUYFOULHOUX, maire de Moissat (Puy-de-Dôme)
Mme Pauline MARTIN, maire de Meung-sur-Loire (Loiret)
Mme Nelly MERAND, maire de Dangé-Saint-Romain (Vienne)
Mme Anne-Marie NEDELEC, maire de Nogent (Haute-Marne)
Mme Sylviane NOEL, maire de Nancy-sur-Cluses (Haute-Savoie)
Mme Nathalie ORY, maire-adjointe de Ballots (Mayenne)
Mme Marthe PATEYRON, maire de Saint-Pierre-Chérignat (Creuse)

Mme Brigitte PATUREL, maire de Hotot-en-Auge (Calvados)

Mme Virginie PIVETEAU, maire d'Avrillé (Vendée)

Mme Josette RENAUX, maire de Baccarat (Meurthe-et-Moselle)

Mme Cécile RIOLLET, maire de Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre)

Mme Laetitia RODRIGUEZ, maire de Saint-Léger-de-Balson (Gironde)

Mme Marie-Claude ROFFAT, maire de Villemontais (Loire)

Mme Huguette SCHULER-PONS, maire de Montesquieu-des-Albères (Pyrénées-Orientales)

Mme Béatrice SIBLOT-BEFFARE, maire de Combressol (Corrèze)

Mme Christelle SILVESTRE, maire de Montbard (Côte-d'Or)

Mme Marlène THIBAUD, maire de Camaret-sur-Aygués (Vaucluse)

ANNEXE 2
PHOTOGRAPHIES







